

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXVI - 2016

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

ARCHITECTURE ET DÉCORS DE L'HÔTEL MOLINIER : « DEMEURANCE » PARLEMENTAIRE DE LA RENAISSANCE TOULOUSAINNE

Par Pascal JULIEN ET Colin DEBUICHE*

L'architecture de la Renaissance toulousaine est essentiellement connue pour la qualité de ses hôtels particuliers, communément considérés comme le sommet des arts d'un « âge d'or » de la ville. Si une exposition d'envergure est venue infléchir et compléter ce tableau trop partiel¹, elle a également permis de constater combien certains mythes sont difficiles à combattre, tels ceux des « hôtels pasteliers » ou des « tours capitulaires », étroitement liés. Car Toulouse, en dépit de son expansion économique, ne fut pas qu'une ville de marchands et d'hommes d'affaires enrichis par le négoce et anoblis par l'édilité, qui auraient été les seuls à faire édifier des maisons de qualité. La plupart de celles-ci, en effet, furent voulues par des hommes de robe, soucieux de faire valoir l'honneur que leur conférait le fait de siéger au sein du « second » parlement de France. Ainsi en fut-il, tout particulièrement, pour le conseiller Gaspard de Molinier, qui décida d'afficher ostensiblement son rang par l'apparat de sa demeure, ou plutôt de la « demeure » qu'il fit construire à la moitié du siècle, ainsi nommée dans le marché retrouvé des fondations de l'édifice, passé en 1551².

Des sources d'archives inédites, de même que l'analyse monumentale, éclairent l'histoire de cet édifice. Certes, à la suite de nombreux remaniements, il a perdu beaucoup de sa superbe : cependant son haut portail et sa cheminée sculptée témoignent encore des aspirations et prétentions de son propriétaire, représentant de l'autorité et de la majesté royale, porté par l'élan humaniste de son temps³. L'analyse de ces œuvres d'exception, ainsi que celle d'autres parties de l'édifice, prouve combien il est nécessaire de faire dialoguer les arts pour évaluer ce qu'étaient les mérites d'une maison de qualité.

Les étapes de la construction

L'histoire de l'architecture de la Renaissance à Toulouse a largement bénéficié des recherches d'historiens, de clercs érudits et de membres des sociétés savantes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle⁴ qui ont nourri jusqu'aux études les plus récentes ayant exposé tout l'intérêt de ces édifices⁵, de même que toutes les questions que pose encore leur analyse⁶. En dépit d'une impressionnante moisson, cependant, les archives que l'on pourrait croire très visitées – notamment les

* Communication présentée le 15 mars 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 283.

1. Julien 2018 b, p. 292-293 ; Debuiche 2018 b.

2. La présente étude vient amplifier et approfondir celle rédigée et rendue par Pascal Julien dès 2015 : 2018 a

3. KRYNEN, 2006, p. 50-51.

4. Sans détailler ici cette bibliographie, il faut saluer les noms de Jules de Lahondès, Ernest Roschach, Célestin Douais, Jules Chalande, Joseph de Malafosse, Jean Lestrade, Jean Contrasty, Henri Graillot et de Raymond Corraze.

5. Entre autres publications, AHLSELL DE TOULZA, PEYRUSSE, TOLLON 1998 ; TOLLON 2002 ; PEYRUSSE, TOLLON 2002. Il faut signaler, dans ces études, l'apport de documents inédits fournis par les recherches d'Henri Ginesty.

6. TOLLON 2011, p. 181-196.

fonds notariaux – sont loin d’avoir livré leur dernier mot⁷. De même bien des édifices, et non des moindres, demeurent encore en mal d’analyse, tel celui érigé par Gaspard de Molinier.

Licencié en droit, reçu au grade d’avocat en 1524, Molinier avait occupé la charge de juge d’Albigeois avant d’être reçu conseiller au parlement de Toulouse, en 1538⁸. Ayant épousé Jeanne de Baussonet⁹, longtemps considérée par certains auteurs comme la sœur de l’humaniste Jean de Boyssoné¹⁰, il acquit dans le capitoulat de la Dalbade des parcelles dotées de grands jardins s’étendant derrière deux maisons bordant la rue du Temple, proche du parlement¹¹. Il y fit construire un vaste logis dont subsistent plusieurs parties d’origine, en dépit d’importantes modifications¹². Des quittances, découvertes à la fin du XIX^e siècle, avaient permis de situer cette construction vers 1552¹³.

Plusieurs marchés nouvellement retrouvés précisent le déroulement du chantier et aident à mieux appréhender cet ensemble. Dès janvier 1550 (n. st.), Gaspard de Molinier entretenait un rapport de confiance avec le maçon Jean Molières, qu’il engagea pour travailler à sa nouvelle demeure. Il lui fit en effet une donation pour la constitution de la dot de sa future femme, Françoise Razine¹⁴. En 1551, le parlementaire confia à Molières l’érection d’un premier corps de bâtiment, situé en milieu de parcelle mais n’occupant que le tiers de la largeur de celle-ci, avec des fenêtres donnant « sur le jardin ». Puis il fit poursuivre le chantier, en 1551, en y adjoignant le corps principal de son hôtel, sur toute la largeur, créant ainsi un édifice en L délimitant une cour d’honneur du côté de la rue et isolant totalement le jardin (fig. 1).

Le 13 avril 1551, en effet, il passait un marché pour « curer les fondemens de la maison [...] où il ferat sa demeureance tant des murs que du granier [et cave] de sadite maison qu’il entend fer dessoubz la salle basse et corrouer [corridor]

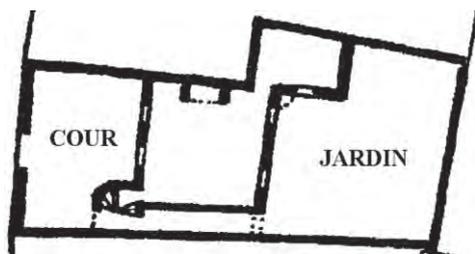


FIG. 1. TOULOUSE, PLAN AU SOL DE L'HÔTEL MOLINIER, proposition de reconstitution de l'état de la demeure vers 1556, d'après le plan publié dans Papillault 1996, p. 169.

pour passer au der[rière] de sadite maison » (pièce n° 1)¹⁵. Il s'agissait d'excavations importantes, pour l'implantation de deux niveaux de caves superposées, toujours existantes. Le 25 avril suivant, il s'entendait avec Molières pour « fere toutes les murailles necessaires a la maison que ledit sieur Molinier pretend fere, assise en la rue du Temple, et ce tant dessoubz terre que dessus », à un prix convenu en fonction de l'épaisseur des murs et de leur nature, au cas où ils soient « en arvoult, cabinetz ou cheminee » (pièce n° 2)¹⁶. Le maître artisan ne se chargeait que de la maçonnerie, « la taille de toutes les portes et fenestres de ladite maison » restant à la charge de son client, de même que la fourniture des briques. Celles-ci furent achetées en plusieurs fois et le 17 février 1552, Molinier passait encore contrat pour la livraison de « dix milliers de bon tuille plane bien cuit » (pièce n° 3)¹⁷.

7. DEBUICHE 2012 ; DEBUICHE 2018 a ; DEBUICHE 2018 b.

8. NAVELLE 1995, t. VII, p. 193-194.

9. Il s'agit de la graphie de son nom la plus fréquente, voir son codicille du 1^{er} avril 1551 : A.D. Haute-Garonne, 3 E 6017, Not. Antoine Pailhès, f° 20v°.

10. Sur le lien fraternel unissant Jean et Jeanne, voir : CHALANDE 1982, première partie, p. 87 ; MESURET 1960, p. 159 ; faute de preuve documentaire, Richard Boysson et André Navelle ont écarté l'hypothèse d'une parenté : BOYSSON 1913, p. 3-19 ; NAVELLE 1995, t. II, p. 304 ; t. VII, p. 193. Jean et Jeanne n'étaient pas frère et sœur. Le prénom du beau-père de Gaspard de Molinier était Dominique, alors que celui du père de Jean de Boyssoné était Guillaume.

11. A.M. Toulouse, CC 21, f° 78v° ; jusqu'à la Révolution, la rue du Temple était distincte de la rue de la Dalbade mais les textes de l'époque moderne ne s'accordent pas sur l'appellation de cet axe reliant le Pont de Tounis à la place du Salin. La rue du Temple était en réalité délimitée par la rue Saint-Jean et par la rue Pierre-Brunière. La rue de la Dalbade, quant à elle, ne correspondait qu'à la portion située le long de l'église de la Dalbade, c'est-à-dire de la rue du Pont de Tounis à la rue Saint-Jean, voir JOUVIN DE ROCHEFORT 1680 ; CHALANDE 1982, première partie, p. 66.

12. DU MÉGE 1832-1833, p. 363-369 ; MALAFOSSE 1891, p. 445-446 ; CHALANDE 1982, première partie, p. 86-88 ; CHALANDE 1922 a ; MESPLÉ 1948, p. 56-57 ; MESURET 1960, p. 159-160 ; PAPILLAULT 1996, p. 166-172.

13. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4328, Not. Jean Giraudat, f° 197v° et 198 : quittances du 2 octobre 1552, anciennes cotes découvertes par Sylvain Macary et indiquées dans : DOUAIS 1896, p. 129, note 1 ; DOUAIS 1902, p. 644-645.

14. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4324, Not. Jean Giraudat, f° 321-321v°, ancienne cote mentionnée avec une erreur de foliotation et document transcrit dans : DOUAIS 1902, p. 641-642.

15. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 17v°.

16. *Ibid.*, f° 33v°.

17. *Ibid.*, f° 357. Signe de l'avancée du travail de maçonnerie, le mois de mars 1552 fut marqué par un différend opposant Gaspard de Molinier à son voisin, le conseiller au parlement Sébastien de Lafitau qui vivait dans l'hôtel correspondant aujourd'hui au n° 24 de la rue de

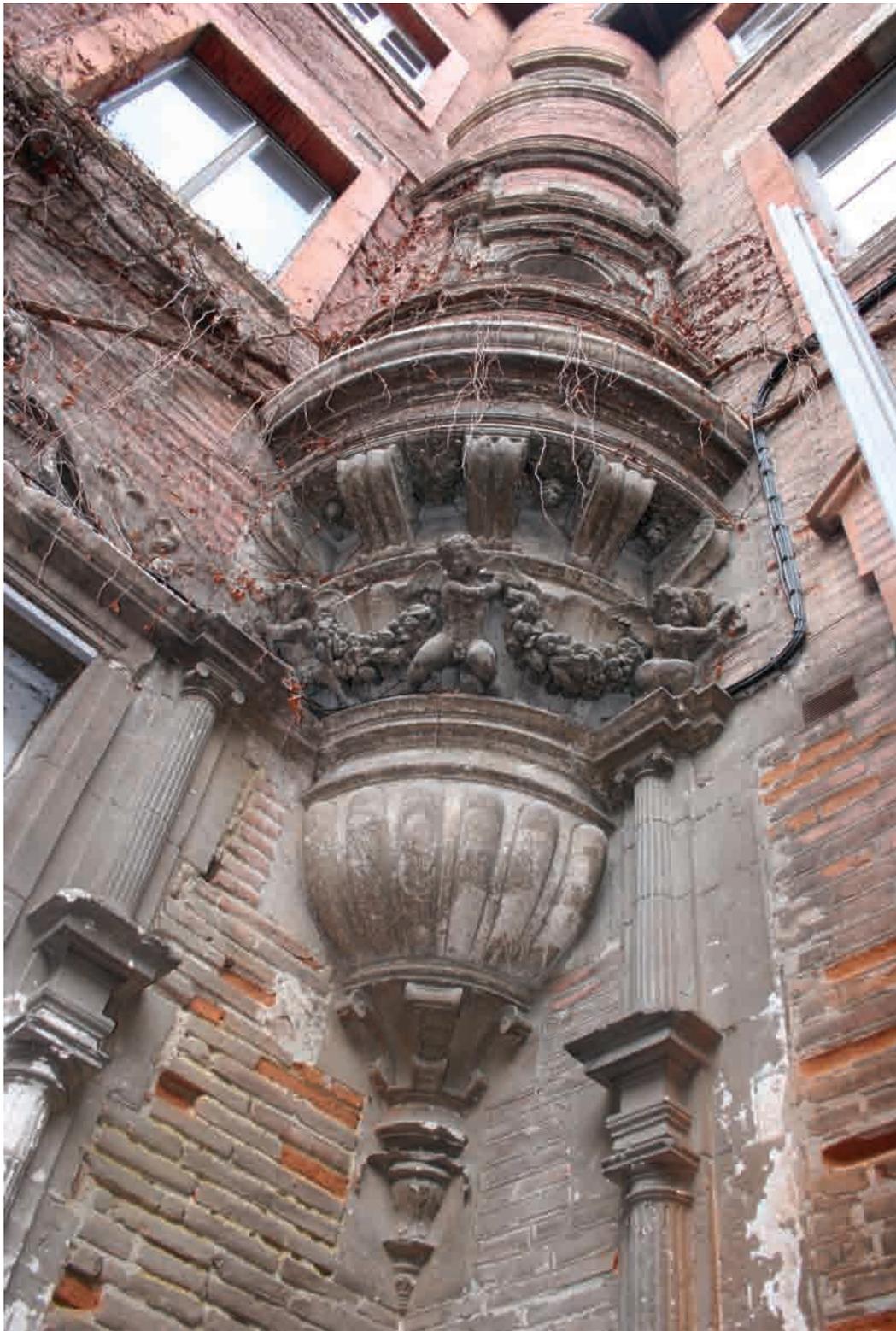


FIG. 2. TOULOUSE, TOURELLE DU CABINET SUR ANGLE DE L'HÔTEL MOLINIER EN 1552, à l'angle des deux élévations ouvertes initialement sur le jardin (aujourd'hui seconde cour). Cliché Jean-Claude Lepert.



FIG. 3. TOULOUSE, DÉTAIL DE LA TOURELLE DE L'HÔTEL MOLINIER EN 1552 : trois génies jouent avec une abondante guirlande. Cliché Jean-Claude Lepert.

Auparavant, le 4, il avait passé un autre marché avec le tailleur de pierre Raymond Bessac pour « les marches et fenestres de la maison qu'il a comencé edifier a la rue de la Dalbade au devant le temple » (pièce n° 4)¹⁸. Les marches de la tour en vis devaient être réglées selon un prix à l'unité et les croisées ornées de divers ordres, au même prix qu'il avait déjà réglé celles du premier corps, « qui sont faictes en sa maison du cousté du jardin »¹⁹. Les deux étages de ce premier corps et les deux du second furent alors élevés de concert et réunis, sur angle, par la tourelle d'un cabinet portée par un culot richement sculpté, posé sur d'élégantes consoles alternant avec des caissons ornés de roses pendantes épanouies et délicates (fig. 2). Issus d'un modèle de sarcophage antique, trois génies gracieux y jouent avec une guirlande d'abondance riche de raisins, de blé, de baies et de fruits (fig. 3).

Une même sculpture de grande qualité caractérisait les fenêtres sur jardin. La mieux conservée de cette campagne, dont seul manque le meneau, est celle qui éclaire l'ancienne salle d'honneur du logis principal, au rez-de-chaussée (fig. 4). Trois puissantes verticales sont créées par les petites colonnes doriques engagées, par le ressaut de leur entablement au niveau de la traverse et par les colonnettes ioniques supérieures. Cet élan vertical est renforcé par l'emploi de consoles pendantes galbées sous l'appui et par des pots à fruits en amortissement sur la corniche. Ce type de baie présente des évolutions et ruptures avec la formule de la fenêtre « à l'antique » développée en 1538 dans le proche hôtel de Bagis. En effet, aucun quart-de-support n'occupe plus les ébrasements et la composition d'ensemble ne répond plus à une logique de présentation complète de l'ordre dorique, mais à une superposition d'ordres réduits déployés sur toute la hauteur de la baie.

la Dalbade, en raison d'une « muraille contencieuse », voir : A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 380 ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1552, Not. Jean Giraudat, f° 6.

18. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 40 v°. Cet acte avait été noté mais non publié par Raymond Corraze (A.D. Haute-Garonne, 47 J 29).

19. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 41.



FIG. 4. TOULOUSE, FENÊTRE DE L'HÔTEL MOLINIER EN 1552.
Comme sur ses piédroits, elle offrait originellement sur son meneau une superposition de colonnettes dorique et ionique. Imitant le système de l'ordre d'architecture, la traverse jouait le rôle de l'architrave. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

Le 20 mai 1555, un achat de 15000 briques était probablement destiné à l'édification du mur de clôture (pièce n° 5)²⁰. Cette acquisition correspond en effet à l'achèvement, peu de temps après, du portail sur rue, dont le millésime est demeuré sculpté sur deux tables de marbre : « 15 » et « 56 »²¹. Ce portail ne fut pas percé au centre de la muraille de clôture, mais décalé sur la droite. Cette disposition, prévue dès le début du chantier, offrit ensuite l'espace nécessaire à l'ajout d'un corps de bâtiment dans la cour d'honneur. Celui-ci, en retour du logis sur le côté nord de la cour, fut composé d'un portique ouvert par deux arcades reposant sur des piliers et colonnes engagées d'ordre dorique, supportant deux niveaux d'habitation, scandés de pilastres d'ordre ionique puis corinthien (fig. 5).

L'édifice se présentait alors entre cour et jardin, qui communiquaient tous deux par le « couloir », un long couloir voûté de brique, au sud, toujours en place. Pour ses écuries, le conseiller au parlement, qui ne bénéficiait pas d'un espace suffisant, préféra louer la cour d'une maison voisine (pièce n° 6)²². Partant du rez-de-chaussée de la tour d'escalier, le couloir latéral voûté qui donne accès au jardin rappelle les habitudes constructives toulousaines et notamment la communication entre les deux cours de l'hôtel de Bernuy. Le portique à hautes arcades, pour sa part, évoque des dispositions adoptées à l'hôtel d'Assézat après 1560. Ce portique demeure difficile à dater, aucune donnée d'archives n'ayant encore été retrouvée à son sujet. Sa polychromie régulière, brique pierre, indique cependant un chantier postérieur à celui de l'hôtel, avec un changement d'architecte. Les pointes de diamant rectangulaires, qui en décorent l'intrados des arcs et le large entablement, découlent de celles présentes sur le portique de l'hôtel d'Assézat. Cependant leur forme, leur

dilatation et, sur l'entablement, le fait qu'elles soient en marbres de couleur les en distingue notablement.

La large tour, sur base polygonale, permettait d'accéder aux niveaux supérieurs et inférieurs. Par son emplacement comme par sa taille, elle s'inscrit parfaitement dans les usages des élites toulousaines, qui affectionnaient d'exprimer leur élévation sociale par de telles constructions. Celles-ci, quels que soient leur propriétaire, leur forme ou leur hauteur, furent avant tout des tours d'orgueil, cherchant à imiter la marque seigneuriale du donjon.

Au début du XVII^e siècle, l'hôtel changea de propriétaire, la superficie du terrain fut augmentée et de nouveaux corps de bâtiment furent ajoutés à partir de 1670 côté jardin. D'importantes modifications eurent lieu dans la seconde moitié du XVIII^e, vers 1760-1770, où la majorité des croisées Renaissance furent supprimées ou privées « des ornements délicats qui [les] embrassaient »²³. La grande salle fut profondément réduite : crevée de part en part, elle servit à

20. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2256, Not. Pierre et Guillaume Carreri, f° 553.

21. Sur la restauration de ce portail et ses inscriptions, voir : CABAU 2006.

22. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 42v° : les héritiers d'un couturier lui louèrent pour deux années à compter du 4 mai 1551, une cour de « trois canes franches de long et deux canes et trois pams de largeur », située à côté de l'hôtel de la famille Saint-Pierre, rue du Temple.

23. Pour l'étude des cadastres, voir : A.M. Toulouse, CC 21, f° 78 (1550) ; A.M. Toulouse, CC 22 ; f° 56v° (1551) ; A.M. Toulouse, CC 48,



FIG. 5. TOULOUSE, DÉTAIL DU CORPS DE BÂTIMENT SUR COUR DE L'HÔTEL MOLINIER. Au rez-de-chaussée, les deux arcades du portique permettent encore d'imaginer la disposition originelle de ce bâtiment fortement remanié depuis son édification. Cliché Jean-Claude Lepert.

l'ouverture d'un passage à carrosse pour accéder directement de la cour d'honneur au jardin, qui fut transformé en seconde cour. Au XIX^e siècle eurent lieu bien d'autres modifications, notamment l'occultation des arcades de la première cour qui furent murées et aménagées en pièces d'habitation, ce qui rendit cet espace illisible. Un grand bâtiment fut également construit au fond de la seconde cour, en 1835²⁴, de même qu'une écurie, au sud, qui resta longtemps décorée de têtes de chevaux en terre cuite.

Le grand mur sur rue subit aussi des modifications au cours des siècles. Il fut surélevé jusqu'à hauteur du couronnement du portail et à son revers, à la fin du XVIII^e siècle probablement, une pièce en cursive fut aménagée au-dessus d'une partie de la cour d'honneur, ce qui obscurcit considérablement celle-ci. Cette pièce fut éclairée par deux petites fenêtres désormais placées de part et d'autre du couronnement du portail. Cet ajout tardif, bien qu'incongru, fut fait avec soin, avec de délicates sculptures autour des baies, afin de respecter la cohérence d'un décor sans pareil.

Sustine et abstine : une humilité de façade

Gaspard de Molinier résidait autrefois place Saint-Étienne, non loin de la cathédrale de Toulouse et auprès de personnages de haut rang. La décision d'ériger une « demeure » rue du Temple, au voisinage de grands parlementaires, induit une stratégie d'ostentation liée à la progression de sa carrière au service du roi. Le soin apporté à la conception

fn 70 (1571-1699) ; A.M. Toulouse, CC 114/9 (1680) ; A.M. Toulouse, 27Fi162, code parcelle II 0407 (1830) ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4803, Not. Guillaume Lacombe, fn 186v° : bail de besogne du 4 septembre 1668 signé entre le conseiller du roi Aymable de Catellan et le tailleur de pierre Jean-Pierre Baltardine ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4804, Not. Guillaume Lacombe, fn 6v°, contrat du 11 janvier 1669, entre le tailleur de pierre Jean Carrié et le maçon Jean Rivière ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4805, Not. Guillaume Lacombe, fn 64 : bail à besogne de menuiserie signé le 20 mars 1670.

24. DU MÉGE 1832-1833, p. 351-369, pl. h.-t. XVIII-XX.



FIG. 6. TOULOUSE, PORTAIL SUR RUE DE L'HÔTEL MOLINIER, 1556, dont la composition s'inspire de celle de la porte délicate VIII publiée par Serlio à Lyon en 1551 (Paris, E.N.S.B.A., Les 1745). Cliché Jean-Claude Lepert.

comme à la décoration de son portail sur rue en trahit l'évidence. Celui-ci, voulu une dizaine d'années après l'érection du « grand portail » du proche hôtel de monsieur de Bagis (1543), un conseiller très en vue²⁵, offrit un mariage particulièrement majestueux entre architecture savante, sculptures sophistiquées et polychromies fastueuses de pierre et de marbres.

Scandé de colonnes jumelées corinthiennes, ce portail revêt en premier lieu un caractère triomphal. Sa composition est tirée de la porte délicate VIII du *Livre extraordinaire* de l'architecte du roi Sebastiano Serlio, publié à Lyon en 1551 (fig. 6)²⁶. De ce modèle, l'architecte du portail de la demeure de Gaspard de Molinier a retenu le choix des colonnes jumelées corinthiennes, de la saillie de l'entablement et du fronton en table de même que le principe d'organisation du décor autour de cabochons et de tables de marbre, traités en acrotère sur la gravure. Selon Serlio, le choix de la colonne jumelée se faisait « *piu per ornamento che per sostegno di l'opera* »²⁷. Cannelées et rudentées au tiers, elles témoignent du soin accordé à la recherche d'une expression architecturale « à l'antique » particulièrement ornée, qui accroche la lumière et le regard. Les filets qui séparent les cannelures des fûts se caractérisent par leur finesse, ce qui confère à l'ensemble une apparence plus délicate que robuste.

La singularité des chapiteaux corinthiens, cristallisée par l'enroulement particulier des crosses et la présence d'une petite feuille réunissant les crosses latérales et les cornes de l'abaque, renvoie cependant à une autre source savante. Ils sont tirés d'un modèle romain, celui du Panthéon ou celui du temple de *Mars Ultor* sur le forum de Trajan, dont Antonio Labacco avait donné une gravure en 1552 et que l'on retrouve également reproduit dans la première édition illustrée d'Alberti, publiée à Florence en 1550, ainsi que dans sa traduction française, due à Jean Martin et parue en 1553 (fig. 7)²⁸.

25. TOLLON 2002, p. 304, note 9.

26. SERLIO 1551, porte délicate VIII.

27. SERLIO 1537, f° XV ; l'édition française pirate de 1542 traduisait « ornamento » par « enrichissement » : SERLIO 1542, f° 12.

28. LABACCO 1552, p. 12 ; ALBERTI 1550, p. 223 ; ALBERTI 1553, f° 134v°.

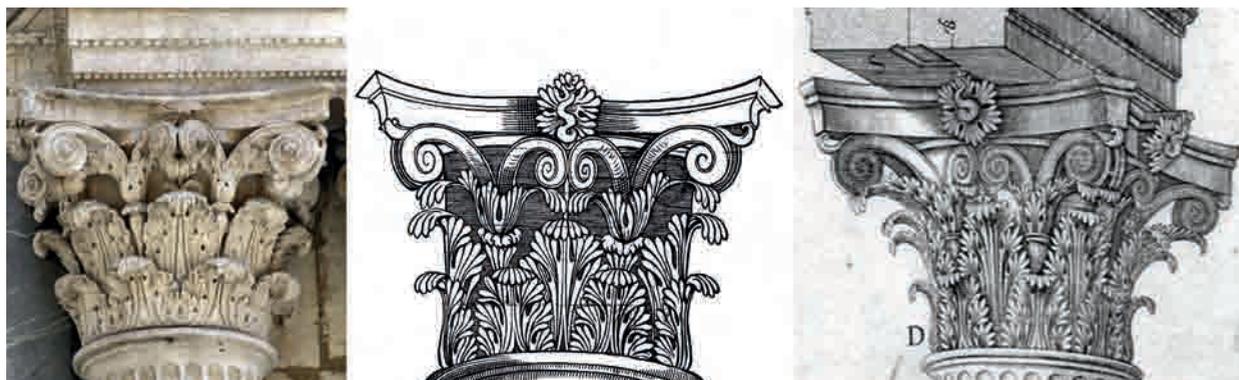


FIG. 7. TOULOUSE, CHAPITEAU DU PORTAIL DE L'HÔTEL MOLINIER, 1556, inspiré d'un modèle antique diffusé par la gravure dès le milieu du siècle aussi bien par Antonio Labacco (à droite) que par l'édition illustrée florentine d'Alberti (au centre). Paris, B.N.F., RES-V-353 (Labacco) ; Paris, E.N.S.B.A., Les 1505 (Alberti). Cliché Colin Debuiche.

La corbeille des chapiteaux de l'hôtel Molinier n'est en outre pas couverte de feuilles d'acanthé, ainsi que le prônait Vitruve, mais de laurier, comme sur de nombreux vestiges antiques. Le laurier apporte ainsi au corinthien un enrichissement supplémentaire. Cette esthétique de l'ordre est similaire à celle qui caractérise l'architecture royale du milieu du siècle. Pierre Lescot et Jean Goujon avaient opté depuis peu au Louvre pour des chapiteaux corinthiens à feuilles de laurier, de même que Bullant pour l'ordre colossal de l'avant-corps de l'aile méridionale au château d'Écouen (vers 1553)²⁹. À Toulouse, les trois ordres superposés des élévations contemporaines sur cour de l'hôtel d'Assézat ne répondent pas à une autre recherche que celle d'un subtil raffinement du discours architectural, au service de l'expression du triomphe de l'abondance³⁰. On y retrouve le même corinthien qu'à Molinier. Sur le portail, les feuilles de laurier, moins rigides et sèches, se singularisent par leur vitalité. Cet effet est produit par la disposition de ces feuilles qui ne respecte pas une stricte verticalité ainsi que par le mouvement continu produit par l'enchaînement d'une feuille à l'autre des profonds canaux du laurier.

Des éléments d'autres portes du *Livre extraordinaire* de Serlio ont été insérés sur ce portail, comme les incrustations de « pierres madrées » ou pièces de marbre, entre les colonnes jumelées des portes délicates III et V (fig. 8)³¹. Le maître bolonais employa à plusieurs reprises un bossage en table pour magnifier les écoinçons de ses portes délicates³². Ce motif a peut-être nourri l'invention de l'architecte du portail de l'hôtel de Molinier qui opta pour des pointes de diamant. En revanche, il n'a pas retenu la formule de la table qui recouvre une partie de l'entablement, afin de ne pas interrompre la frise sertie de marbres. Il a enfin remplacé les adoucissements des incrustations marmoréennes par une multitude de figures sculptées.

L'attique qui surplombe l'entablement est interrompu par un important ressaut central, en raison du développement d'une table, accostée de termes et enrichie de neuf incrustations de marbre. Les parties latérales de l'attique sont, quant à elles, animées d'un cabochon de marbre, magnifié par une rangée d'oves et un cartouche en découpes de cuir, dont les extrémités s'enroulent ou se métamorphosent en êtres hybrides d'inspiration bellifontaine. Au droit de la table centrale se déploient des personnages monstrueux sculptés en haut-relief, trois plaques d'ardoise gravées et le visage d'une canéphore, placé, tel un point d'orgue, sous la corniche qui couronne l'ensemble.

Au centre, un grand cadre à oves et dards est cantonné de deux termes hybrides dans une composition proche du frontispice de l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier, parue en 1556 (fig. 9)³³. Les deux termes, mi-humains mi-végétaux, sont quant à eux inspirés d'une gravure d'Agostino Musi dit Veneziano, de 1536 (fig. 10), reprise dans sa suite de planches gravées de *Termes et caryatides* par Jacques Androuet du Cerceau, entre 1546 et 1549, ainsi que par

29. PAUWELS 2013, p. 121.

30. DEBUICHE 2016, p. 398-399.

31. SERLIO 1551, portes délicates III et V.

32. SERLIO 1551, portes délicates III, V, VII, XV.

33. JULIEN 2009 a, p. 86-87.

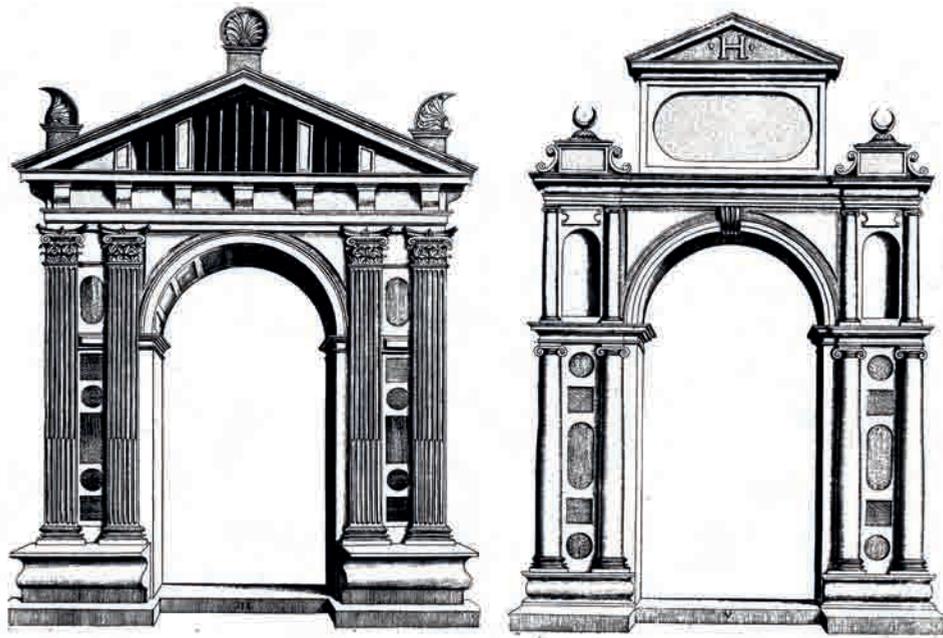


FIG. 8. SEBASTIANO SERLIO, PORTES DÉLICATES III ET V, tirées du *Livre extraordinaire*, publié à Lyon en 1551, sur lesquelles l'architecte bolognaise propose d'insérer des incrustations de marbre (Paris, E.N.S.B.A., Les 1745).

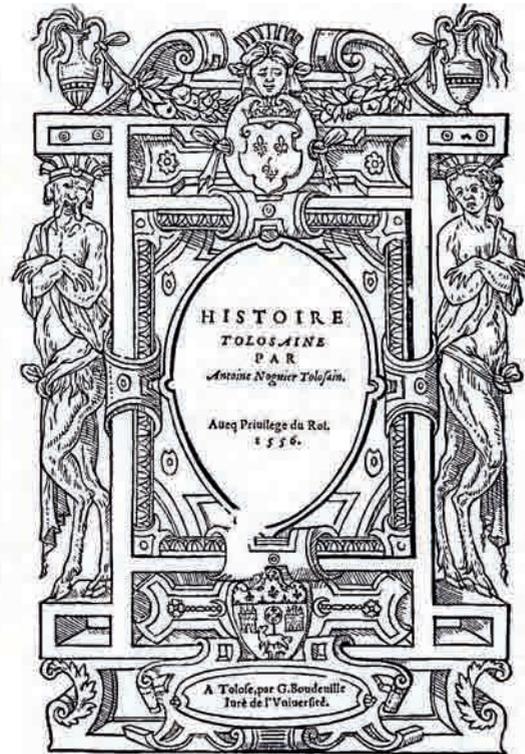


FIG. 9. TOULOUSE, DÉTAIL DU PORTAIL DE L'HÔTEL MOLINIER. La position des termes de part et d'autre du grand cadre qui se développe sur l'attique rappelle la composition de la page de titre de l'*Histoire tolosaine* publiée par Antoine Noguier en 1556 (Toulouse, B.E.P., Res. B XVI 53). Cliché Pascal Julien.

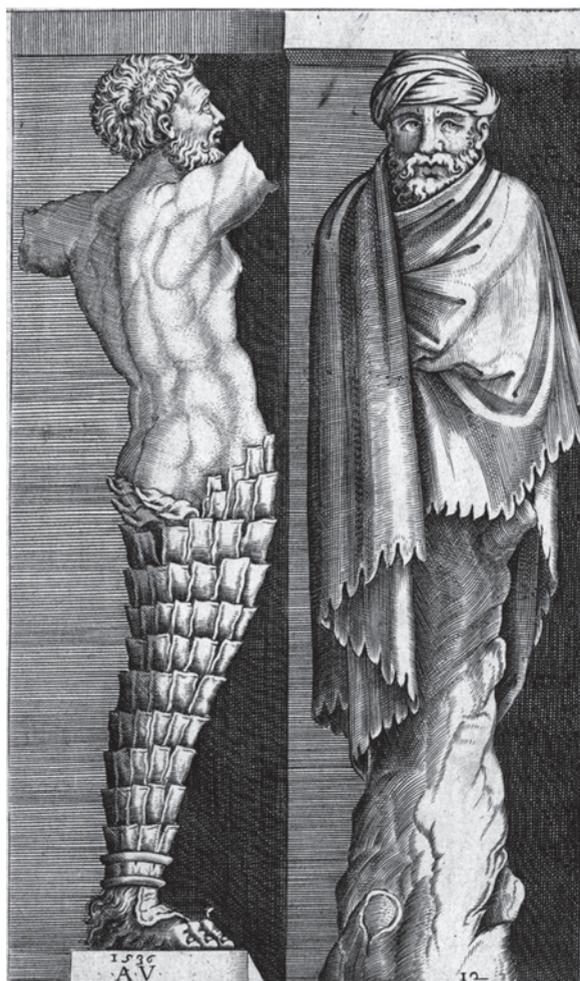


FIG. 10. AGOSTINO MUSI DIT VENEZIANO, DEUX TERMES, 1536 : la version de gauche, qui connut un grand succès durant le deuxième tiers du siècle en Europe, a été réadaptée par le sculpteur du portail de l'Hôtel Molinier. *The Illustrated Bartsch* 1978, n° 304, p. 302.

Walther Hermann Ryff dans le *Vitruvius Teutsch*, première traduction allemande de Vitruve publiée à Nuremberg en 1548³⁴.

Les parties hautes de ces termes sont inspirées par certains stucs de la galerie de François I^{er} à Fontainebleau. Ils sont pourvus d'un coussin qui insiste sur leur rôle de support anthropomorphe, en référence au mythe d'Hercule et à sa rencontre avec Atlas³⁵. Par un jeu d'association des contraires, ce motif renforce également l'illusion de douleur éprouvée par ces hommes-supports. Depuis son emploi à Fontainebleau, ce thème était apprécié. À Toulouse, il avait été employé dès le début des années 1540 dans l'enluminure des *Annales* représentant les capitouls de l'année 1542-1543 et fut sculpté coiffant des personnages engainés, comme dans l'escalier de l'hôtel d'Assézat³⁶.

Cet abondant décor faisant référence à l'ordre anthropomorphe, mentionné par Vitruve (Livre I, chap. I et II), participait d'une Antiquité savante très appréciée, à l'égal de l'emploi d'incrustations de marbre. En effet, des dizaines de plaques, cabochons, demi-sphères ou pointes de diamant en marbres de couleurs, sont déployés en multiples formes et facettes entre les colonnes, sur l'entablement et sur les trois volets de l'attique. Ces pièces constituent l'argument principal de la façade. Soigneusement taillées et polies, leurs chatoyantes couleurs enrichissent l'aspect triomphal de l'ensemble, d'autant que ces matériaux étaient alors rares et précieux. Cela est d'ailleurs souligné par une présentation très soignée : ils sont en effet enchâssés dans la pierre à la manière de bijoux sertis, cernés de filigranes finement sculptés (fig. 11). Leur abondance, leur variété et leur qualité témoignent du rôle joué alors par Toulouse dans l'approvisionnement de plusieurs chantiers royaux exactement contemporains, tels la façade du Louvre et le château de Valléry conçus par Pierre Lescot, le portail du corps d'entrée du château d'Anet édifié par Philibert De l'Orme, ou encore l'avant-corps à ordre colossal élevé au château d'Écouen³⁷.

Déjà, sous François I^{er}, des marbres auraient été tirés des Pyrénées pour – selon des textes non référencés – le château de Saint-Germain-en-Laye³⁸. Sous le règne d'Henri II cependant, conformément à la doctrine visant à privilégier les ressources du royaume qu'explicita De l'Orme dans son traité d'architecture, cette démarche fut optimisée par le recours au menuisier, ingénieur et architecte toulousain Dominique Bertin. Ce dernier fit rouvrir des carrières romaines et commença des envois vers Paris dès 1553 ou 1554, année où il fut nommé « conducteur du marbre pour le roy »³⁹.

34. Agostino MUSI DIT VENEZIANO, détail de « deux hommes », 1536 : publié dans *The Illustrated Bartsch* 1978, n° 304, p. 302 ; ANDROUET DU CERCEAU 1546-1549, pl. 9 ; RYFF 1548, f° XVv° ; sur ces comparaisons voir, JULIEN 2009 b, p. 671 ; JULIEN 2011, p. 74-76.

35. JULIEN 2014, p. 121-136.

36. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 219, 1542-1543.

37. JULIEN 2006, p. 180-185 ; DEBUICHE 2016, p. 476.

38. Henri II déclarait dans une lettre adressée avant 1549 aux consuls de Saint-Gaudens que son père avait fait chercher et « tirer » du marbre pyrénéen. Cette lettre, non datée, est citée sans référence dans DU MÈGE 1828, t. I, p. 203.

39. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4328, cahier 1554, Not. Jean Giraudat, f° 102v°, ancienne cote citée et document transcrit dans DOUAIS 1903, p. 178-179.



FIG. 11. TOULOUSE, DÉTAIL DU PORTAIL DE L'HÔTEL MOLINIER. Tels des bijoux sertis, les cabochons et les pointes de diamant de marbres pyrénéens sont soigneusement enchâssés dans la pierre. Cliché Jean-Claude Lepert.

Il obtint alors d'Henri II des lettres patentes l'autorisant à exploiter des mines et carrières « en tout l'étendue des monts pyrénéens, archeveschéz de Thoulouse et aux eveschéz de Comenge, Couzerans, Rieux, Pamiéz, Tarbe, Carcassonne et aultres lieux et endroitz circonvoisins »⁴⁰.

Que Gaspard de Molinier ait voulu un étalage aussi ostentatoire de ce matériau d'exception laisse supposer qu'il tint une place importante dans l'approvisionnement royal des marbres ; cette place reste à préciser mais elle dut lui valoir des faveurs en retour⁴¹. Issues des carrières exploitées par Bertin, comme le noir profond de Sauveterre, le petit antique d'Héchettes, le solaire Sarrancolin ou le vert et le grand mélange de Campan, elles furent sans aucun doute livrées à l'hôtel de Molinier par cet architecte⁴². L'enchâssement du marbre peut être lu comme l'éclatant reflet de la considération que Dominique Bertin avait pour les pierres dures qu'il découvrait dans les Pyrénées. Dans la dédicace de l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, publié en 1556, Bertin jugea leur beauté « assez grande pour faire honte au marbre de Numidie, Paros et autres lieux où il se prenoit anciennement »⁴³. Les liens unissant Gaspard de Molinier et Dominique Bertin sont d'autant plus certains que le conseiller au parlement possédait un exemplaire de cette édition vitruvienne, traduite, abrégée, illustrée et publiée à Toulouse, sur lequel il avait à deux reprises apposé son ex-libris⁴⁴.

40. Celles-ci furent renouvelées en 1565 : A.D. Haute-Garonne, 1 B 1906, f° 225, cote publiée dans JULIEN 2006, p. 81 ; BRUNET 2006, p. 735.

41. Par cet étalage, Gaspard de Molinier incarne parfaitement la figure de ce parlementaire toulousain qui, selon Scaliger, aurait obtenu directement du roi une prestigieuse charge de maître des requêtes en lui envoyant des marbres pyrénéens pour faire sa cour, toutefois les données d'archives ne permettent encore ni de l'affirmer ni de l'infirmer ; JULIEN 2006, p. 184-185.

42. JULIEN 2016.

43. BERTIN, GARDET, 1556-1559, f° IIIv°, dédicace au cardinal de Sens.

44. Bibliothèque d'étude et du patrimoine (désormais cité B.E.P.), Toulouse, Res. D XVI 1011.

Sur le couronnement du portail fut inscrite la date de son achèvement, 1556, et la devise stoïcienne – partiellement restituée de nos jours – SVSTINE ET ABSTINE⁴⁵. La meilleure compréhension que l'on puisse en proposer est donnée par l'illustre jurisconsulte et professeur de droit Jean de Coras qui publia à Toulouse en 1558, chez Guyon Boudeville, l'imprimeur avec lequel collaborait Bertin à la même époque, une interprétation d'Épictète qui prouve que dès son élévation, ce portail marqua fortement les esprits, notamment ceux des parlementaires :

Soutiens et abstiens. Paroles certes grandes, et dignes d'être entaillées, en tous les anneaux, murailles, marbres, et colonnes de ce monde car par la première nous sommes amonêtés, de porter paciemment toute afflixiions, injures, et adversités, par l'autre de nous abstenir et garder de toutes concupiscences, et désordonnées voluptés⁴⁶.

Ces paroles guidaient, selon Coras, un homme vers la vertu, lui enseignaient la patience en l'encourageant à supporter ce qui est pénible, et l'éloignaient des vices et des passions en lui inculquant la tempérance. Jean de Coras semblait ainsi dévoiler, en même temps qu'il le louait, une partie du programme sculpté du portail de l'hôtel.

Cette apologie épigraphique de l'éthique est renforcée sur le portail par une combinaison iconographique. En effet, deux aiguères anthropomorphes masculine et féminine richement ornées sont soigneusement placées sous chacun des deux mots d'Épictète, de part et d'autre de l'emplacement initial du blason familial, situé sous la conjonction de coordination « et ». Si l'aiguère est traditionnellement associée à la patience, à l'humilité et à la tempérance, il est possible d'en enrichir la signification grâce à un emblème d'Alciat consacré à l'« abstinence », composé entre 1546 et 1548⁴⁷. L'épigramme latine qui lui était rattachée, traduite par Barthélemy Aneau en 1549, appartenait au lieu commun de la justice et renvoyait à l'intégrité du magistrat⁴⁸ :

Sur le tombeau d'ung juge juste, humain
Est une aiguere, avec ung lavemain.
Monstrant, qu'il fait bon droict : sans corrompures,
Et heut les mains de dons nettes, & pures⁴⁹.

Les aiguères symbolisaient ainsi l'honnêteté du conseiller. Le texte originel d'Alciat renvoie d'ailleurs avec précision à un tombeau de marbre (*marmoreae in tumulis*), ce que restitue plus fidèlement la gravure de l'édition lyonnaise de 1550 et qui est plus pertinent au regard des abondantes incrustations situées sous les vases (fig. 12)⁵⁰. La connaissance d'Alciat n'est pas étonnante pour un parlementaire comme Molinier ou un homme de droit comme Coras qui avait fait ses *humanitates* dans les grandes universités européennes. Celui-ci désignait d'ailleurs l'Italien comme « excellent Jurisconsulte, & seule lumiere de nos ans »⁵¹.

Sculptés en haut-relief à un emplacement clef du portail et dotés d'une grande force expressive, les personnages engagés revêtent eux aussi une symbolique spécifique, qui peut être interprétée à la lumière d'un passage de la traduction déjà citée de Jean de Coras dans lequel la curiosité était critiquée :

car de vouloir être, un second Atlas, & soutenir le ciel de sa tête, ou de ses épaules, ou comme un Prometheus affiché au mont de Caucase, se rendre trop sollicitieux, des astres c'êt à dire, s'enveloper trop curieusement, des affaires d'autrui, sans nécessité, c'êt à son escient, s'affaïsser d'une chose trop pesante, & facheuse. [...] Non que par là, je veuille retirer le Chretien, du secours qu'il doit à son prochain, car ce seroit droitement offencer, la charité que nous devons l'un à l'autre.⁵²

45. CABAU 2006, p. 230-232.

46. BESSIS 2014, p. 24-25.

47. CABAU 2006, p. 230 ; LAURENS 2005, p. 900-902.

48. Au sujet du stoïcisme à la Renaissance et d'une perception, chez certains humanistes comme Budé, de la dépravation de la société et en particulier de la justice : LECOINTE 2006.

49. ALCIAT 1549, p. 54.

50. ALCIAT 1550, p. 38.

51. CORAS 1558, p. 184.

52. *Ibid.*, p. 47.

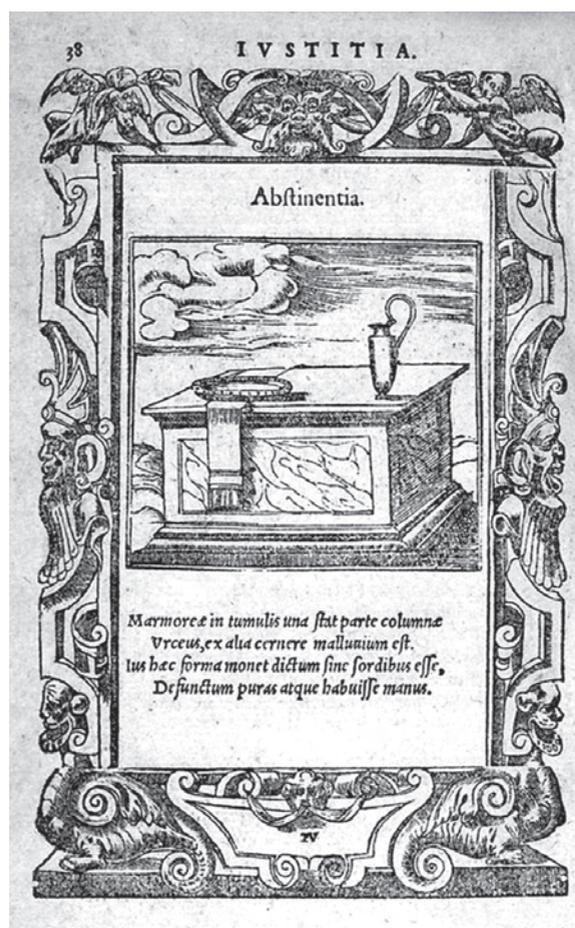


FIG. 12. ANDRÉ ALCIAT, EMBLÈME DE L'ABSTINENCE, 1550 : l'aiguière et le tombeau de marbre, essentiels à la signification de l'emblème, connaissent des résonances sculptées sur le portail de l'Hôtel Molinier. *Tours, C.E.S.R., A7 97 ALC/ROU.*

Les termes du portail pourraient ainsi être une allusion à la profession du maître des lieux, à son rôle dans la société, lui, le conseiller au parlement qui consacra sa carrière à la prise en charge des affaires d'autrui, une tâche censée être dictée par la nécessité et le bien public qui différerait du vice dénoncé et empruntait davantage à la charité.

Ce programme, habile composition entre humanisme et foi chrétienne, vint donc en réaction à une idée contemporaine qui se répandait dans la littérature, celle de la corruptibilité des praticiens, avocats et autres juges. Dès 1536, dans la première édition du *Théâtre des bons engins*, mais encore en 1545 dans la réédition lyonnaise, le Toulousain Guillaume de La Perrière avait composé l'un de ses emblèmes moraux, le LXVI, sur ce sujet : « l'argent content faict playder advocatz »⁵³.

L'invention du portail de l'hôtel Molinier retranscrit les exigences morales des propriétaires. À la lumière d'Épictète, de Jean de Coras et des emblèmes d'Alciat et de Guillaume de La Perrière, la devise, les aiguières et les personnages engagés soulignent la défense de l'intégrité du magistrat, souvent remise en cause au XVI^e siècle. Le message projeté sur la rue n'était toutefois pas destiné au commun, mais, comme un emblème ou le décor d'une entrée royale, présentait plusieurs niveaux de lecture. La majesté des colonnes jumelées, le relief des sculptures et l'éclat du marbre signifiaient avec suffisamment d'éloquence, à quiconque ne pouvait s'élever à la portée d'un discours caché, l'honorabilité du propriétaire. Ainsi, le concepteur de ce portail utilisa-t-il le même niveau d'expression que les architectes actifs sous le règne d'Henri II pour lesquels, comme en rhétorique, « tout discours qui tendait à la grandeur passait par la richesse et l'abondance »⁵⁴. Quant au caractère éminemment régalien de ce décor marmoréen, il n'est pas sans écho à l'intérieur de la demeure.

Une cheminée royale, d'après Jacques Androuet Du Cerceau et Jean Goujon

Dans la partie subsistante de la grande salle du rez-de-chaussée est conservée une immense cheminée de pierre sculptée qui, comme les marbres de la façade, peut être étroitement mise en relation avec l'art royal, par le témoignage d'un dessin de Jacques Androuet Du Cerceau et la reprise d'une gravure de Jean Goujon, tout autant que par la portée de son iconographie⁵⁵.

Cette cheminée adossée (4,30 m x 3,60 m) peut en effet être identifiée, dans sa forme comme dans une grande partie de son décor, comme la reprise de l'une des nombreuses cheminées du château de Madrid, que François I^{er} avait

53. LA PERRIÈRE 1536, f° Cciii ; LA PERRIÈRE 1545, f° Evi : « Practiciens ont les mains pleines d'yeulx./Et voyent cler, quand on leur faict largesse./Oreilles n'ont : car sont si vitieux./Que se fier ne veulent en promesse./Qui voudra donc éviter leur opresse./Convient qu'aux dons il ayt tous ses refuges./Quand on leur donne, ilz font par subterfuges./Du droict le tort, tant de raison forvoyent./Au temps present maintz Advocatz & Juges./N'escoutent rien, mais prennent ce qu'ilz voyent ».

54. PAUWELS 2002, p. 84 ; PAUWELS 2008, p. 416.

55. Cette cheminée méconnue avait été signalée par Jules Chalande : CHALANDE 1922 a ; CHALANDE 1922 b. Sa structure et son iconographie royale ont été évoquées dans JULIEN 2011, p. 74-76. De même, dans : BOUDON-MACHUEL, JULIEN 2015, p. 214-216 ; aussi, JULIEN 2018 a.

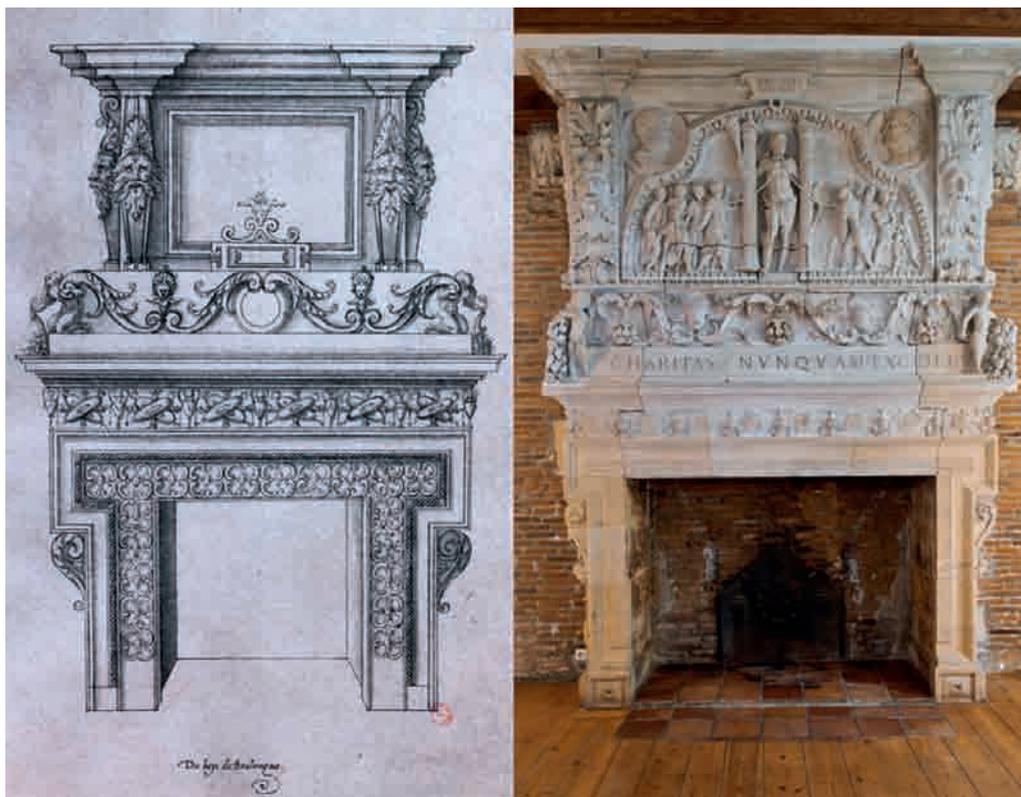


FIG. 13. TOULOUSE, CHEMINÉE DE L'HÔTEL MOLINIER, vers 1555. Reprise de la composition d'une cheminée du château de Madrid (bois de Boulogne, disparu) dont le modèle est connu par le biais du dessin (Lyon, B.M., MS 6246, publié dans Deswarte-Rosa, Régnier-Roux 2010, Ly 214, f° 237, p. 74). Cliché Jean-Claude Lepert.

fait ériger aux abords de Paris⁵⁶. La certitude en est fournie par comparaison avec un relevé de l'architecte Du Cerceau qui n'avait jamais été publié et qui est simplement intitulé « Du Boys de Boulogne » (fig. 13)⁵⁷. Ce dessin présente, pour la partie inférieure de la cheminée – chambranles et manteau – une parfaite similitude avec l'interprétation toulousaine, un même cadre à crossettes mouluré pourvu de petites consoles, surmonté d'une frise alternant des vases et des trophées d'armes sous une corniche saillante de même modénature. Seules changent les proportions, plus élancées à Toulouse, et le détail des ornements, en particulier des entrelacs⁵⁸.

La hotte est elle aussi très inspirée du modèle de la cheminée du château de Madrid, avec une répartition similaire des formes, des décors et des corniches, mais aussi des variations plus prononcées comme les amourets en angle, qui soulèvent de lourdes chutes de fruits et de légumes au lieu, à genoux, de renverser des cornes d'abondance, ou encore le fait de disposer les grands masques feuillagés non sur des pilastres fuselés mais sur des consoles enroulées en balustres, par ailleurs très employées dans l'édifice. De plus, sur la base de cette hotte, se déploie la phrase CHARITAS NVNQVAM EXCIDIT dans une typographie très exactement reprise de l'alphabet de Geoffroy Tory⁵⁹.

La différence la plus notable, cependant, est l'absence de retrait pour la partie supérieure de la hotte, dilatée au droit du manteau afin, au lieu d'une table muette, de faire place à deux médaillons présentant les profils d'Auguste et d'Hadrien et à un large tympan semi-circulaire. Sur celui-ci, mouluré d'oves et de dards, se déploie en frise une

56. CHATENET 1987, p. 117-118.

57. DESWARTE-ROSA, RÉGNIER-ROUX 2010, LY 214, f° 237, p. 74.

58. Ce motif sculpté sur le chambranle provient d'un monument connu par un autre dessin d'Androuet du Cerceau conservé dans le même recueil de Lyon. Il occupe en effet la frise d'un arc de triomphe d'ordre ionique sur lequel paradent les Trois Grâces ; DESWARTE-ROSA, RÉGNIER-ROUX 2010, LY 157, f° 179.

59. JULIEN 2018 a.



FIG. 14. TOULOUSE, DÉTAIL DE LA CHEMINÉE DE L'HÔTEL MOLINIER. Le relief sculpté sur la hotte représentant l'Hercule Gaulois fait allusion au décor de l'arc triomphal érigé à la porte Saint-Denis lors de l'entrée d'Henri II à Paris, en 1549 (Toulouse, B.E.P., Res. C XVI 28). Cliché Jean-Claude Lepert.

évocation de l'*Hercule gaulois*, en haut relief, selon la gravure de l'arc de triomphe érigé à la porte Saint-Denis lors de l'entrée triomphale d'Henri II dans Paris en 1549, gravure traditionnellement attribuée à Jean Goujon (fig. 14)⁶⁰. De cette spectaculaire iconographie est née une légende tenace, qui attribuait l'invention et l'exécution de cette cheminée à Jean Goujon, mais qui ne résista pas aux travaux de Jules Chalande⁶¹.

Ici encore, le schéma général est similaire entre gravure et sculpture mais avec des variantes dans le nombre et la forme des personnages représentés. Quant à Hercule, si sa pose comme sa plastique s'accordent parfaitement avec l'estampe, il n'est plus ceint de la couronne radiée d'Apollon-Hélios, mais coiffé de la peau du lion de Némée, il brandit sa massue et non plus une lance enroulée d'un serpent et de myrte – évoquant Minerve, Mercure et Vénus – et il se tient entre deux hautes colonnes. Le sculpteur s'est ainsi détaché de l'allusion à François I^{er} en déité composite au profit de la représentation du héros grec⁶². Le peuple, figuré sous la forme de deux groupes de personnages de part et d'autre d'Hercule, converge vers lui mais ne reproduit plus les différents états de la société. Si l'on peut encore discerner la noblesse de robe et d'épée à travers les deux figures du premier plan les plus proches d'Hercule, sculptées dans des positions similaires à celles de la gravure, de nombreux personnages ont été ajoutés, à l'instar des deux mères avec enfants qui clôturent la composition.

L'hommage posthume à François I^{er} est ici des plus forts, reprenant clairement celui qui lui avait été rendu à Paris et, sur la corniche haute, un cartouche avec l'inscription *HERCVLES GALLICVS* renvoie à l'origine mythique des rois

60. MARTIN 1549, f° 4 ; sur l'attribution discutée à Goujon : SCAILLIÉREZ 2013, p. 56.

61. DU MÉGE 1832-1833, p. 367 : « Suivant une tradition qui paraît ancienne, puisqu'elle existe depuis près de cent années dans une honorable famille qui a possédé cet hôtel, les sculptures qui décorent cette cheminée seraient l'ouvrage du célèbre Jean Gougeon. Je ne chercherai pas à combattre cette opinion que pourrait justifier en quelque sorte le talent du sculpteur » ; JOANNE 1858, p. 190-191 ; GIMET 1876, p. 174.

62. Sur la représentation du roi en déité composite, voir : LÉPAPE 2015, p. 63-65.

de France, descendants du demi-dieu, qui avait notamment été développée par Geoffroy Tory en 1529⁶³. Une récente et séduisante interprétation y a vu plutôt une évocation de Charles IX en raison du fait que « Hercule, sur la cheminée, enserme deux colonnes corinthiennes [sic] », la double colonne étant l'emblème du jeune roi. Aussi cette cheminée aurait-elle été réalisée entre 1565, date de l'entrée solennelle du souverain dans Toulouse et 1574, date de sa mort⁶⁴. Il paraît difficile à admettre, cependant, que Gaspard de Molinier, voire son fils, aient attendu une quinzaine d'années pour élever dans la salle d'honneur de cette demeure de qualité son élément principal, essentiel au décorum de cette époque et d'un confort nécessaire. Une cheminée qui, dans sa taille actuelle exacte, avait été prévue dès 1551, car ses fondations, dans la première cave, sont attenantes à celles de l'édifice. De plus, le cadre à crossette du manteau de la cheminée et celui taillé par Raymond Bessac pour la porte de la tour sont très proches, en particulier par leurs petites consoles ouvragées, ce qui implique que le modèle de la cheminée était connu dès le début de la construction, d'autant qu'il s'agissait là d'un motif encore rare à Toulouse sous cette forme précise. De plus, les colonnes de la cheminée de l'hôtel de Molinier ne sont pas corinthiennes – ordre choisi par Charles IX en référence à l'emblème de Charles Quint – mais d'un dorique recherché. Avec une rangée de feuilles sur le gorgerin, des oves et dards sur l'échine et un tailloir fleuri aux angles duquel sont suspendues des rosettes, ce chapiteau est à rapprocher de certains spécimens antiques que Serlio avait gravés dans les *Regole generali* et classés en tant que « composés du dorique »⁶⁵. La connaissance des modèles serliens à Molinier oriente davantage la lecture de ce choix comme étant une recherche de convenance entre la nature de l'Hercule Gaulois et les propriétés du dorique-composé. Ce chapiteau, dans sa solidité adoucie de raffinements, s'accorde parfaitement à l'iconographie du demi-dieu.

Conformément au texte de Lucien traduit du grec en latin par Érasme et du latin en français par Geoffroy Tory, pour prouver que « avons ung don de grace en nostre beau langage », des chaînes légères faciles à briser relie la langue de l'Hercule souverain aux oreilles d'une foule captivée par sa parole⁶⁶. L'éloquence supplée la force et permet de convaincre sans devoir vaincre. Une gravure de 1519 témoignait de l'association de l'« *Hercules Gallicus* » à l'image de l'éloquence (« *typus eloquentiae* »)⁶⁷. Elle fut reprise sur la page de titre des commentaires de Joachim Vadian du *De situ orbis libri III* de Pomponius Mela, publiés par Cratender à Bâle en 1522⁶⁸. Avec le *Champ Fleury* de Geoffroy Tory, édité en 1529, ouvrage parfaitement connu et utilisé par le tailleur de pierre au vu de la typographie de l'inscription latine de la cheminée, l'Hercule Gaulois s'était imposé dans les milieux lettrés du royaume comme l'image de l'éloquence française et non plus latine⁶⁹.

Induisant la concorde, le bon gouvernement et une spécificité nationale, l'Hercule Gaulois fut rapidement exploité pour servir l'iconographie royale. Cette adoption doit être aussi comprise comme une réaction aux prétentions impériales « Herculéennes » des Habsbourg⁷⁰. La revendication de la Force et de l'Éloquence, comme leur opposition, se matérialisèrent tout particulièrement dans les programmes artistiques des entrées royales du milieu du XVI^e siècle⁷¹. Cette précision est importante car elle dissipe la référence impériale pour ces colonnes sur la cheminée de l'hôtel Molinier. Elles y sont plus vraisemblablement employées, suivant un principe de compilation des attributs, pour faire référence aux frontières du monde et rappeler la nature du demi-dieu.

Plus que la pétrification suggérée d'un décor éphémère, l'allusion à François I^{er} par son incarnation en Hercule gallique insiste sur le thème de l'éloquence, en lien direct avec l'art rhétorique exercé par Molinier en cour de parlement ainsi qu'avec les aspirations à la précellence du français, que l'on jugeait devoir beaucoup à la volonté du roi François, « prince des lettres et des arts ». Un tel sujet devait paraître d'autant plus légitime à Molinier qu'il avait été étroitement mis en relation avec Toulouse par Joachim Du Bellay, quelques années auparavant, qui en avait appelé aux chaînes de « l'Hercule gallique » et aux triomphes des « Gallogrecs » – les Tectosages fondateurs de Toulouse et pilliers de

63. HALLOWELL 1966.

64. TOLLON 2013.

65. SERLIO 1537, f^o LXIIv^o, fig. T et X.

66. TORY 1529, f^o 3.

67. GOYET 2015.

68. VADIAN 1522.

69. TORY 1529 ; HALÉVY 2011, p. 82.

70. GOYET 2015.

71. PAUWELS 2001.

Delphes – pour conclure *La Défense et illustration de la langue française*⁷². Cet attachement à la valorisation de la langue vernaculaire et l'appel au dépassement des modèles grec et latin trouvaient une oreille attentive dans les milieux humanistes toulousains. Ils avaient notamment été au cœur du projet éditorial de l'*Épitomé* de Vitruve de Bertin et Gardet et constituaient l'essence même de leur discours sur la beauté du marbre pyrénéen.

L'idéal politique que pouvait incarner l'Hercule gaulois avait imprégné les stratégies de célébration capitulaire et se retrouve aussi sous la plume du chroniqueur des annales de la Ville à travers l'expression d'« obéissance volontaire »⁷³. La cheminée de l'hôtel Molinier renvoyait elle aussi à cette leçon politique, toutefois décuplée par son association avec les deux profils d'empereurs. Aux yeux des numismates et des antiquaires, cette présence impériale était en effet l'occasion d'afficher de prestigieux exemples de vertu à identifier, connaître et suivre⁷⁴. Outre la portée civilisatrice de la parole du roi, cette cheminée loue l'éloquence des parlementaires, qui se considéraient comme les dépositaires de l'excellence en la matière, à l'égal et au service du monarque⁷⁵. De part et d'autre d'Hercule, en effet, se trouvent le médaillon d'Auguste frappé des lettres « S.C. » et celui d'Hadrien portant les lettres « C. S »⁷⁶. Le « *Senatus Consulto* » (« par décret, avis et ordonnance du Sénat ») rappelle le rang et l'autorité administrative du Sénat romain aux côtés de l'empereur alors que le « *ob Civies Servatos* » (« pour avoir sauvé les citoyens ») se rapporte à l'autorité morale, en souvenir du sénateur Regulus qui, dans ses discours enflammés rapportés par Horace, s'était opposé à Auguste pour l'honneur de Rome⁷⁷.

La présence de ces deux empereurs fait écho à la production littéraire et artistique de la fin des années 1550 et du milieu des années 1560 à Toulouse. Comme l'atteste le programme de l'entrée de Charles IX en cette ville, Auguste était un empereur associé à l'âge d'or⁷⁸. Jean de Coras, dans son *Altercacion en forme de dialogue*, publié en 1558, rendait hommage à Hadrien et plus spécialement à sa conception du pouvoir :

entre les belles, & memorables sentences, qu'on prêche de lui (l'empereur Adrien), cettui ci, est des premieres, & plus dignes, d'être gravées, au cœur d'un modérateur de Republique qu'un roi, un prince, ou un magistrat, doit traiter & gouverner l'état commun, & publique, comme chose étant du peuple, & de ses sujets, & non point comme à lui propre, & particulier.⁷⁹

Jean de Coras, l'un des représentants de l'humanisme politique et juridique toulousain, fut l'un des tenants du *mos gallicus* : en tant que juriste, il était attaché aux leçons de l'Histoire et aux enseignements des sciences, de la littérature et de la philologie⁸⁰. Il appartenait à la petite société littéraire que Jean Bertrand, garde des sceaux, pensionnait et protégeait

72. DU BELLAY 1549, fV^v° : « La donq Francoys, marchez couraigeusement vers cette superbe cité romaine : & des serves depouilles d'elle [...] ornez voz Temples, & Autelz [...]. Donnez en cete Grece Menteresse, & y semez encor' un coup la fameuse nation des Gallogrecz. Pillez moy sans conscience les sacrez Thresors de ce Temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois : & ne craignez plus ce muet Apollon, ces faulx Oracles, ny ses fleches rebouchées. Vous souviene de votre ancienne Marseille, secondes Athenes : & de votre Hercule Gallique, tirant les Peuples apres luy par leurs Oreilles avecques une Chesne attachée à sa Langue ».

73. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 229, 1552-1553, p. 147. 147 : « Congnoissant lesdictz seigneurs que nul roy ny magistrat, pour tant qu'il soit craingt, ne peult durer s'il n'est aymé de ses subjectz, ilz ont par leur providence tenu les citoyens, habitans de la vile non seulement en crainte de mal faire mais aussi en amour et desir de faire bien ; qui a esté cause qu'ilz ont esté obeys d'obeissance volontaire et non contraincte, filiale et non servile ». Il est frappant de constater combien dès ces années 1550 la réflexion politique était à l'œuvre sur un sujet aussi profond qui venait juste d'inspirer à La Boétie son fameux *Discours de la servitude volontaire* qui ne fut pourtant publié qu'en 1574 (pour fragments) en latin et 1576 en français.

74. Sur le sujet, voir : MUNOZ 2011 ; MUNOZ 2014.

75. TORY 1529, f° 1v° : dans sa croisade pour la langue française, Geoffroy Tory rappelait « que le stile de Parlement et le langage de Court sont tres bons, mais encores pourroit on enrichir nostre dict langage par certaines belles Figures & Fleurs de Retorique, tant en prose que autrement ».

76. Ces médaillons et leur modèle graphique ont été identifiés, voir : MUNOZ 2011, p. 87-88.

77. LE POIS 1579, f° 11v°.

78. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 240, 1563-1564, p. 340. La galerie adossée au couvent Saint-Roch, situé à l'extérieur de la cité, dans laquelle le roi se préparait puis recevait les premiers signes d'allégeance des principaux ordres de la ville, était garnie de plusieurs sonnets, dont voici un extrait : « Vous qui faictes renaistre en ce royaume icy/Le premier eage d'or retourné soubz Auguste/Vous monstrant plus que luy et pitoyable et juste/Vous monstrant plus que luy de louange esclairey ».

79. CORAS 1558, p. 9-10.

80. GEONGET 2006, p. 276-277 ; voir aussi : BESSIS 2015.

dans son hôtel toulousain, sis grand'rue Nazareth⁸¹. Coras y vécut de 1552 à 1555. Il y côtoya notamment Guillaume de La Perrière, dont l'œuvre posthume, le *Miroir politique*, lui était dédié⁸². Dans son *Altercation*, Coras ne manquait pas de s'appuyer sur des auteurs d'autorité, comme Xénophon, pour exposer sa conception de la science politique, art universel et utile à tous les administrateurs, du maître de maison au consul et au prince⁸³.

Il se montra ainsi proche des considérations de Michel de L'Hospital, pour lequel le roi devait être avant tout un homme juste, intégré au corps social, et non un homme de guerre dont la force le placerait au-dessus du peuple⁸⁴. Cette critique de la puissance absolue est exactement personnifiée par l'Hercule Gaulois : le roi n'est pas un tyran et doit fonder son pouvoir non sur la force mais sur la recherche de l'affection. Ces réflexions juridiques et politiques nourrirent les débats de la seconde moitié du siècle centrés sur les fondements de la souveraineté⁸⁵. Guy Du Faur de Pibrac, dans la lignée de Michel de L'Hospital, la définissait en premier lieu par la faculté de rendre justice, et pour Jean Bodin, elle était liée à la puissance de donner loi⁸⁶.

Sculptés dans le marbre, puissamment positionnés dans les écoinçons de la hotte jusqu'à bouleverser le tracé de l'encadrement semi-circulaire de la scène de l'Hercule Gaulois, les deux profils d'empereur épaulent littéralement et symboliquement l'éloquence royale. Le rôle du sénat est prépondérant aux côtés de l'empereur à la fois dans l'exercice de son pouvoir par ses décrets, ses avis ou ses ordonnances (« S. C. »), et dans la célébration et la reconnaissance des bonnes actions matérialisées par la remise d'une couronne de chêne à celui qui avait « sauvé les citoyens » (« C. S. »).

L'Hercule Gaulois n'était donc pas une simple allusion au roi ou à l'art oratoire mais il incarnait aussi la mission du conseiller et son rôle dans l'harmonie de la République. Dans son *Petit discours des parties et office d'un bon et entier juge*, Jean de Coras avait, pour sa part, insisté sur la nécessité, pour devenir un bon juriste, de cumuler expérience, intégrité, prudence et érudition⁸⁷. Il prétendait d'ailleurs que le « scavoir, outre qu'il ennoblit & illustre l'esprit des hommes jusqu'à le faire un semydieu en ce monde, [...] rend aussi les personnes debonnaire, douces & humaines »⁸⁸. Une fois encore, entre autres formules de son ouvrage, celle-ci fait parfaitement écho à la figure de l'Hercule Gaulois.

Depuis le début du siècle, plusieurs avocats et professeurs de droit de Toulouse avaient célébré et justifié leurs confrères parlementaires en tant que sénateurs authentiques, œuvrant dans la *Palladia Tolosa* comme à Rome au salut de la chose publique⁸⁹. Par ces médaillons, Gaspard de Molinier, *senator Tolosanus*, souligne le statut si particulier des membres de la cour et leur rôle décisionnel mais aussi de conseil, voire de veilleurs auprès du roi. Étant lui-même le représentant du monarque, il reprend à son propre compte l'Hercule gaulois, symbole de l'éloquence inspirée et de la persuasion rhétorique.

Les masques d'enfants rieurs, bouche ouverte, chantent aussi cette ode à l'éloquence, mais si le discours est avant tout fondé sur l'Antiquité, il est également, comme il se doit, revisité par la pensée chrétienne. Sur la frise de trophées d'armes du manteau, un petit buste d'homme se reflétant dans un miroir a été substitué à l'un des boucliers (fig. 15). Cette discrète métaphore de la vérité, stylisée d'après l'un des emblèmes de l'*Hecatographie* de Gilles Corrozet, renvoie au nécessaire « connais-toi toi-même » socratique, le dialogue intérieur, car « Qui bien regarde au mirouer se semblance / Il à de soy parfaicte congnoissance [...] »⁹⁰. Mais ce bas-relief évoque aussi la puissance de la parole en tant que miroir de la vérité. Au-dessus, en effet, se trouve l'inscription CHARITAS NVNQVAM EXCIDIT, « La charité ne finira jamais », tirée de la Première épître de saint Paul aux Corinthiens (1 Cor. 13.8), qu'il faut lire à la lumière de l'ensemble du treizième chapitre de cette épître et de son *Commentaire* par saint Thomas d'Aquin, particulièrement enseigné à l'université de Toulouse. Supérieure à l'espérance et à la foi, la charité est présentée, dans l'ensemble de ce chapitre, comme la plus importante des vertus théologiques, comme une force qui pousse l'homme à pardonner, à espérer et à supporter, afin qu'il

81. Sur l'hôtel, voir : MESURET 1960, p. 98 ; sur la petite société de lettres, voir : CAZALS 2003, p. 320, note 216.

82. Sur cet ouvrage : CAZALS 2003, p. 318-340.

83. CORAS 1558, p. 280.

84. Voir le discours de Michel de L'Hospital du 13 décembre 1560 aux États généraux d'Orléans, publié dans : PETRIS 2002, p. 277-281, 386-387.

85. PETRIS 2006.

86. PETRIS 2006.

87. CORAS 1596.

88. CORAS 1596, p. 35.

89. KRYNEN 2006.

90. CORROZET 1540, f° L5v°.



FIG. 15. TOULOUSE, DÉTAIL DE LA CHEMINÉE DE L'HÔTEL MOLINIER. Au centre de la frise du manteau apparaît, parmi les trophées d'armes sculptés, le buste d'un homme se reflétant dans un miroir. Cliché Jean-Claude Lepert.

puisse être témoin de la Vérité, pratiquer le bien et éviter toute espèce de mal. Le premier verset débute par : « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité je ne suis que comme un airain sonnante et une cymbale retentissante » ; quels que soient les dons de l'éloquence, ils ne sont rien sans le don de soi, à Dieu comme aux hommes.

Et saint Thomas de surenchérir : « Ceux-là donc qui énoncent simplement la vérité ressemblent à l'airain ; on compare à la cymbale ceux qui multiplient la vérité et l'expriment au moyen de développements oratoires, raisonnements, similitudes et de conclusions logiques. Toutefois on les regarde comme dénués de vie quand ils n'ont pas la charité » : belle définition d'un conseiller au parlement en mal de certitudes du salut. Et au verset 12, la présence du miroir au sein de cette cheminée cryptée est explicitée, car viendra la Révélation :

« Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et en des énigmes, mais alors nous verrons face à face. Je ne connais maintenant qu'imparfaitement mais alors je connaîtrai, comme je suis moi-même connu ». La vérité est le Verbe, seule la révèle la charité qui, image de Dieu, jamais ne finira.

À la lumière de ces commentaires, la figure de l'Hercule Gaulois prend encore une autre dimension⁹¹. Parce qu'il concentre l'éloquence et le verbe et, par extension, la révélation de ce qui est caché, il incarne en effet les dons des langues (verset 1) et de prophétie ainsi que la pénétration des mystères (verset 2). Une autre partie du deuxième verset (« et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes ») fait écho aux colonnes d'Hercule sculptées sur la hotte. Elles illustrent, au regard du texte du théologien, la « foi parfaite » du héros qui a miraculeusement façonné le détroit de Gibraltar, selon la légende rapportée par Pomponius Mela.

Le devenir d'Hercule et la figure maternelle qui allaite parmi le peuple enchaîné font enfin allusion au troisième verset : « je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et [...] je livrerais mon corps pour être brûlé ». La force de la loi peut être mise en parallèle avec le fait de « nourrir les pauvres », dans la mesure où ces deux actions répandent le bien. Les allusions au martyr et au sacrifice du corps par le feu, que Thomas d'Aquin met en relation avec l'évangile de saint Matthieu (« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice » : Matt., V, 10), renvoient à la devise stoïcienne du portail et à la fonction première de la cheminée.

Dans sa glose sur le chapitre 13, le dominicain développe d'ailleurs plusieurs références aux liens unissant le feu à la charité : « de même que le feu fait dissoudre les objets en les liquéfiant, la charité fait qu'on ne retient pas pour soi seul les biens que l'on possède, mais qu'on les partage avec les autres » (verset 4). Toujours selon le théologien, le verset 8, gravé sur la cheminée, est l'une des allusions les plus fortes à ce feu salutaire, puisqu'il se rapporte à l'idée de concorde, déjà exprimée avec la figure de l'Hercule Gaulois :

91. (1 Co, 13.1-3) : « 1. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité je ne suis que comme un airain sonnante et une cymbale retentissante ; 2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses, et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité je ne suis rien ; 3. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité tout cela ne me servirait de rien » ; voir JULIEN 2018 a.

La charité ne finira jamais, parce que telle elle est dans l'état de la voie, telle elle demeurera dans l'état de la patrie céleste ; mais alors elle sera plus complète, suivant cette parole d'Isaïe (XXXI, 9) : *Voici ce que dit le Seigneur donc, le feu est en Sion*, c'est-à-dire dans l'église militante, *et la fournaise en Jérusalem*, c'est-à-dire dans la paix de la céleste patrie.

Grâce à la présence de la charité, les dons gratuits du Saint-Esprit définis par saint Thomas d'Aquin, l'intelligence, le conseil, la sagesse, la connaissance, la piété, la force et la crainte, ont toute puissance et pleine vertu et peuvent perfectionner l'âme. C'est ainsi que le programme sculpté de la cheminée, associant la charité et l'Hercule Gaulois, fait du foyer familial un lieu idéal.

Parce qu'elle procure de la volonté, qu'elle pousse à agir convenablement et à supporter le mal, explique encore le dominicain, la charité apparaît intrinsèquement comme un précieux outil de gouvernement, comme un guide utile⁹². Dans le commentaire du verset 7, que saint Thomas reformule en « Elle [la charité] supporte tout » et qu'il met en regard des Galates⁹³, il précise que la charité est la loi de Jésus-Christ⁹⁴. À travers la citation du verset de saint Paul se trouve donc une autre forme d'apologie de la loi. Comme l'apôtre, le parlementaire est celui qui propage et défend, par ses paroles et son exemple, le message et les lois du seigneur.

Avatar tout aussi recherché qu'inattendu des décors du château de Madrid, dans sa forme et son décor, cette cheminée développe donc une iconographie de l'éloquence royale et parlementaire des plus sophistiquées, où l'Hercule gaulois apparaissant entre les colonnes se révèle – lié à une Charité sculptée – comme une préfiguration christique, métaphore alors aussi appréciée que commentée dans les milieux humanistes⁹⁵.

Le programme de cette cheminée donnait à voir une leçon de bon gouvernement (de soi-même et des autres) autant qu'un appel à la conciliation et une célébration de la concorde universelle. Pour atteindre ces ambitions, il fallait nécessairement être imprégné par l'idéal de *moderatio*, cher à l'humanisme juridique, et surtout à Michel de L'Hospital qui avait étudié à Toulouse et dont les disciples étaient nombreux dans la cité, à l'instar du cardinal de Châtillon et de son vicaire Jacques Du Faur ou encore du juge-mage Guy Du Faur de Pibrac⁹⁶. Dans la demeure du couple Molinier-Baussonet, autour de ces notions centrales, régnait l'esprit de cet humanisme juridique toulousain, et en particulier celui de Jean de Coras, l'un des instigateurs de l'édit de pacification d'Amboise, en mars 1563. La sculpture préfigurait alors l'écrit.

Affichant un message en cohérence avec le programme du portail, pièce maîtresse de l'apparat de l'hôtel, la cheminée fut vraisemblablement édiflée de même, vers 1553-1555, dans la logique de l'achèvement de la demeure. L'emprise intellectuelle de Jean de Coras qui retentit dans cette création, conforte ce resserrement chronologique. En effet, l'écart entre les conceptions de l'un des instigateurs de l'édit de pacification et le programme de l'entrée royale toulousaine de 1565, est trop grand pour que l'idée d'une pétrification du décor éphémère de cette entrée, qui a été avancée, ne soit retenue⁹⁷. La harangue adressée à Charles IX en 1565 rappela au jeune souverain les devoirs du roi « très chrétien, [...] le premier et le plus grand de la Chrestienté, vray zelateur de la gloire et pur service de Dieu », qui devait anéantir les « heresies et prophanes nouveaultéz »⁹⁸, loin de toute pacification, comme l'illustraient les arcs de triomphe dédiés à Charlemagne⁹⁹ et Henri II¹⁰⁰. En effet, ses prestigieux prédécesseurs reflétaient un même modèle de roi dévot qui terrasse

92. « 4. La charité est patiente ; elle est douce et bienfaisante. La charité n'est pas envieuse, elle n'est pas téméraire et précipitée, elle ne s'enfle point d'orgueil. 5. Elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne s'aigrit de rien, elle n'a pas de mauvais soupçons. 6. Elle ne se réjouit pas de l'injustice mais elle se réjouit de la vérité ».

93. « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ » (Ga. VI, 2).

94. « 7. Elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout ; elle souffre tout ».

95. RIGOLOT 1982, p. 200-208.

96. PETRIS 2002, p. 99-104, 281-283 ; PETRIS 2006, p. 510.

97. Contrairement à ce qu'a pu écrire Bruno Tollon : TOLLON 2013 ; TOLLON 2014, p. 148.

98. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 240, 1563-1564, p. 369.

99. *Ibid.*, p. 346 : sur les piédestaux de l'arc dédié à Charlemagne, à Saint-Sernin, étaient peintes « les batailles dudict seigneur Charles le Grand, tant contre les Saxons, lors ydolastres, et les Sarrazins tenant la pluspart des Espagnes, que les Lombards, pour remectre les terres de l'Esglise souzb l'hobeysance de nostre saint pere ».

100. *Ibid.*, p. 358 : l'effigie de Henri II, sur l'arc qui lui était dédié, « faicte bien proprement et au naturel », était épaulée par Religion et Mars « pour signifier que comme ce bon et vertueux roy estoit très religieux et très chrestien, ainsi a-[t]-il esté très prudent et très avisé en la police et administration de son royaume ».

l'infidèle et guerroyant pour pacifier et unifier. De plus, lorsque le jeune prince fut associé à la figure d'Hercule, comme dans les quatrains peints de la galerie du couvent des Minimes où il fut accueilli avant son entrée, c'était pour célébrer un héros en devenir, un enfant que le destin allait mettre à l'épreuve et qui n'avait pas encore accompli d'exploits¹⁰¹. Si la concorde aussi fut célébrée dans ce programme de 1565, elle n'était pas encore acquise, et aucun moyen, vertueux comme belliqueux, n'était écarté pour l'atteindre.

La lecture du discours majestueux proposé par la façade et la cheminée de cet hôtel renvoie aux propos sentencieux tenus quelques années plus tard par Philibert De l'Orme, lorsqu'il écrit :

Depuis quelques temps la coutume est venue que non seulement les Majestez, princes et grands seigneurs désirent avoir les ornements des cheminées qui sont en leurs salles et chambres fort riches, mais aussi plusieurs autres voulans contre-faire les Roys et Princes, par représentation et imitation de ce qu'ils voyent estre beau en leurs chasteaux et palais, de sorte qu'ils s'estudient d'avoir le semblable : je ne diray en richesse de taille, de sculpture et autres ouvrages, mais aussy d'incrustations de marbre, Enquoy il me semble véritablement qu'ils s'oublent.¹⁰²

De fait, Molinier s'était précisément inspiré de l'art des Valois, par l'éclat des marbres comme par la richesse et la portée des sculptures, en quoi cependant il ne « s'oubliait » pas totalement. Car lui-même, en tant que parlementaire, pouvait se targuer d'incarner « une vraie et solide image de la majesté »¹⁰³. Il s'y employa fastueusement, subtilement, mêlant sa fonction à l'apparat de son rang. Bien des allusions, bien des significations cependant nous échappent encore, dans le dialogue singulier des structures et des sculptures mais aussi du décorum et de la pensée humaniste, religieuse ou philosophique. La matière notamment, qui participe du langage de l'architecture, avait à l'hôtel de Molinier sa propre éloquence pour un homme de la Renaissance. Éloquence des plus fondamentales, comme en témoigne Antoine Noguier l'année même de l'achèvement du portail, en vantant les Pyrénées qui permettaient d'avoir alors à Toulouse profusion « de marbre, pourphiré & jaspé : & de toute autre espèce de marbre qui peut embellir le discours du temps »¹⁰⁴.

Cet hôtel particulier a ainsi bénéficié d'une puissante alliance entre pensée symbolique et pensée formelle. Les différents discours qu'il propose encore témoignent de l'humanisme de Gaspard de Molinier, très probablement lié à Jean de Coras et à d'autres esprits avisés du cercle de Jean Bertrand. D'un point de vue plus architectural, si la reprise de modèles royaux s'inscrit dans un phénomène très partagé, le dessin de la cheminée rappelle le rôle important mais trop peu considéré que joua le château de Madrid dans leur diffusion et l'emploi fastueux des marbres destinés aux palais de la cour s'avère unique dans le royaume. L'architecte qui fut commis pour cette construction, quant à lui, n'apparaît pas dans les documents. L'attribution traditionnelle à Nicolas Bachelier ne peut être ni confirmée, ni infirmée pour les premiers corps de bâtiments. Tout au plus peut-on souligner que les croisées « à l'antique » sont une forme différente de ses propres créations. En revanche, certains éléments de la cheminée (consoles latérales, pointes de diamant des pieds droits...) se rapportent à l'art de son fils, Dominique, de même que les ordres, la polychromie brique pierre et les pointes de diamant des arcatures du corps latéral sur portique, probablement élevé après 1560. En revanche, les pièces de marbre de la frise dorique de ce portique renvoient à leur usage sur le portail, de 1556, que nombre d'éléments rapprochent de l'art de Dominique Bertin. Seule une étude plus précise encore permettra, en se fondant également sur l'analyse des différentes mains perceptibles dans les décors sculptés, de préciser des attributions.

101. *Ibid.*, p. 340-341 : « Hercules commença dez sa premiere enfance/A combatre petit les monstres inhumains/ Bientost quant les vingt ans auront roidy ton corps/ Que tes membres moletz se cognoistront plus fortz/ Ung hydre ung gerion te fauldra pour t'esbatre/ Il te fauldra purger ce monde viciieux/ Le monde plain d'orreur il te fauldra combatre/ Et par là te bastir ung palais dans les cieulx ».

102. DE L'ORME 1567-1568, f° 263.

103. DAUBRESSE 2005, p. 46 : Charles VII déjà déclarait que la Cour représentait « la vraie et solide image de la majesté et dignité de sa justice ».

104. NOGUIER 1556, p. 12.

Annexes

Pièce n° 1

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 17v°, Jean Giraudat notaire.

Toulouse, le 13 avril 1551.

Pactes de curer terres entre Gaspard Molinier, conseiller, et Pierre Golesque, travailleur.

Document inédit.

Pactes de curer terres pour monsieur de Molinier.

L'an de l'incarnation notre seigneur Jesus-Chript 1551 et le treziesme jour d'avril en Thoulouse et maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy au parlement de Thoulouse, regnant Henry etc. En presence de moy, notaire royal, et tesmoingts cy soubz nommez, constitué Pierre Golesque, travailleur demeurant a la rue de la petite observance de Thoulouse, lequel de son bon gré a pris et promis curer ou faire curer les fundemens de la maison dudit sieur Molinier où il /f° 18/ fait sa demeure, tant des murs que du granier de sadite maison qu'il entend faire dessoubz sa sale basse et corrouer pour passer au derriere de sadite maison et jeter les terres que sortiront desdits fundemens, granier et cave en la rue au-devant la maison dudit sieur Molinier. Et ce a raison de neuf solz tournois pour cane carrée. Et sera tenu, comme a promis, y vacquer au plaisir et requisition dudit sieur Molinier ou d'aultre de luy aiant charge. Et neantmoins, a confessé ledit Golesque avoir illec pris et receu dudit sieur Molinier en commencement de paye de ce dessus dix realz, desquelz a quicté ledit sieur Molinier et promis faire ses diligences a ladite besoigne. Et pour ce faire, a obligé ses biens, present et a venir.

Presens, maistre Jehan de Bagis, docteur et advocat en la court de parlement, Loys Alby, notaire royal de Chasseux en Vivarais, et Jehan de Mont, escolier de Thoulouse.

Pièce n° 2

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 33v°, Jean Giraudat notaire.

Toulouse, le 25 avril 1551.

Pactes de faire murailles entre Gaspard Molinier, conseiller, et Jean Molières, maçon.

Document inédit.

Pacte de fere muralhes pour monsieur Molinier.

L'an de l'incarnation nostre seigneur Jesus-Christ 1551 et le XXV^{eme} jour d'avril de matin en la maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du roy au parlement de Tolose, en presence des tesmoingtz cy bas escriptz pour la partie dudit sieur Molinier, d'une part, et Jehan Molieres, masson de Tholose, d'aultre, ont esté presentéz les pactes cy escriptz et inseréz, desquels a aulte voix, a la requisition des parties, ay faicte lecture de tel teneur. Pactes passés entre monsieur maistre Gaspar Molinier, conselier du roy en la court, d'une part, et Jehan Molieres, macon, habitant de Tholose, le XXV^{eme} d'avril 1551. Premierement, que ledit Molieres a promis et convenu avec ledit Molinier luy fere toutes les murailhes necessaires a la maison que ledit sieur Molinier pretend fere, assise en la rue du Temple, et ce tant dessoubz terre que dessus, ainsi que sera necessaire de le fere. Et ledit sieur Molinier luy donne deux escutz petits pour cinq canes, ainsi a esté accordé par pactes entre eulx, sauf et reservé que és endroitz où la murailhe n'auroit que une tuile de poincte d'espaisseur ou moins, ledit Molieres sera tenu en fere trois canes a l'escu. Et ainsi l'a prins comptant pour escu vingt-sept solz six deniers tournois. Et aussi, la murailhe soit en arvoult, cabinetz ou cheminees, ledit sieur Molinier sera tenu payer outre ce audit Molieres ce que sera extimé par deux maistres dudit office. Item, est pacté que ledit sieur Molinier sera tenu payer la tailhe de la tuile [renvoi : de toutes les portes et fenestres de ladite maison], reservé

des escoussons, des veues, des caves et graniers, pour lesquelles ne sera tenu rien payer. Item, est pacté que ledit sieur Molinier sera tenu fornir la tuille, chaux, sable et terre necessaires et fere curer les fondemens /f° 34/ de ladite maison. Item, est pacté que ledit Molieres vacquera a ladite oeuvre et besogne continuellement les jours ouvrans, ainsi que sera requis par ledit sieur Molinier. Et en tesmoing de ce, lesdites parties se sont soubzsignés. Iceluy sieur Molinier de son seing manuel et ledit Molieres de sa marque. Presens, maistre Jehan Barbier et Pierre Dorgueilh, habitans de Tholose. GMolinier [marque de Molieres]. Et desquelz pactes faicte lecture et par lesdites parties bien entenduz ont promis lesdites parties respectivement observer et acomplir entierement. Et illec, ledit Molieres a ce confessé avoir eu et receu dudit sieur Molinier en commencement dudit oeuvre, sçavoir est hier, trois francz tournois en ung escu sol et monnoye. Et illec, en ma presence et des tesmoingz, semblable somme de trois francs tournois qui sont en tout six francz tournois, de laquelle somme il en a quicté ledit sieur et pour fere lesdites murailhes et ouvraige comme dessus, a obligé ses biens et personne aux rigueurs de seel mage de la ville, viguerie et senechaucee de Tholose, pour ce estre pris etc. Sa personne arrestee. Etc. Renonce. Etc. Et ainsi l'a juré. Etc.

Presens, lesdits Barbier et Dorgueilh, maistres massons, et monsieur Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Pièce n° 3

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 357, Jean Giraudat notaire.

Toulouse, le 17 février 1552 (n. st.).

Reconnaissance de dette entre les frères Peperon, tuiliers des barris Saint-Michel, et Gaspard de Molinier, conseiller du roi.

Document inédit.

Dette de tuile pour mossieur de Molinier.

L'an et jour que dessus en Tholose, en presence de moy notaire royal et tesmoingz soubz nomméz, constituéz Ramond et Fernando /f° 357v°/ de Peperon, tuiliers, freres des Barris Saint-Michel de Tholose, lesquelz toutz deux ensemble ont vendu et promis fere pourter au-devant la maison de monsieur maistre Gaspard de Molinier, conselier du roy a son parlement de Tholose, presens, assise a la rue du Temple et dans trois sepmaines prochaines comptant du present jour, sçavoir est dix milliers de bon tuille plane, bien cuit et marchant. Et ce pour le pris et somme de quarante escutz petits comptant pour escu, vingz sept sols et six deniers tournois. Et laquelle somme, lesdits de Peperon ont confessé et recongneu avoir eu et receu dudit sieur de Molinier en ma presence et des tesmoingtz, comptés reellement en testons deux escutz d'Espagne et quarante solz tournois, tellement que d'icelle somme se sont contentéz et en ont quicté ledit sieur achapteur. Et pour payer et rendre ledit nombre de dix milliers tuile, comme dict est, bien cuit audit lieu, iceulx Peperon, toutz deux ensemble et chacun seul pour le tout, ont obligé toutz et chascuns leurs biens et personnes aux rigueurs du seel maje de la ville, viguerie et senechausee de Tholose. Et chacun d'iceux pource estre pris et exploitéz, etc. Leurдите personne et d'ung chacun arrestee, etc. Renonciation. Etc. A toutes exceptions etc. Et ainsi, l'ont juré, etc. De quoy etc.

Presens, maistre Loys Alby, notaire du lieu de Chasseux en Vivarais, Blaise de Bernet, bazochien en la court, et Jehan Molieres, maistre masson. Et moy, Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Et illec mesme, ledit sieur de Molinier a vendu ausdit Ramond et Fernando de Peperon, presens, freres, ung cheval poil bayard avec son garniment de lymonie, comme lesdits Peperon ont dit avoir receu et duquel /f° 358/ cheval avec sondit garniment lesdits Peperon ont dict et confessé avoir receu dudit sieur de Molinier dont se sont contentéz et ont quicté ledit sieur de Molinier. Et en paye dudit cheval et son arnois lesdits Peperon, et chacun seul pour le tout, ont promis payer audit sieur de Molinier en sa maison dans six sepmaines prochaines, comptant du present jour, quatre milliers bon tuile plane bien cuit. Et pource fere, ont obligé toutz et chacuns leurs biens et personnes.

Presens, ceulx que dessus.

Pièce n° 4

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 40v°, Jean Giraudat notaire.

Toulouse, le 4 février 1552 (n. st.).

Pactes entre Gaspard Molinier, conseiller du roi, et Raymond Bessac, tailleur de pierre.

Document inédit.

Pactes de monsieur de Molinier avec maistre Ramond Bessac, tailleur.

L'an et jour que dessus, en Tholose, dans la maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conseilier du roy nostre sire en son parlement de Tholose, en presence de moy nothaire royal et tesmoingz sousnommés, constitué ledit sieur de Molinier, lequel de son bon gré a baillé a maistre Ramond Bessac, tailleur de pierre, presens, les marches et fenestres de sa maison qu'il a commencé edifier a la rue de la Dalbade de Tholose au-devant le temple. Et ledit Bessac a promis tailher la pierre ainsi que entre les parties a esté convenu et accordé. Et ledit sieur a promis payer audit Bessac pour chacune marche vingtz deux sol et six deniers tournois et pour pam, tailheure, outre moleure six liars /f° 41/ et fournir la pierre, chau et sable. Et quant aux moleures, s'en accorderont de main [renvoi : en main] aultrement au dire d'expers ont promis demeurer. Et quant aux fenestres, ledit sieur donnera audit Bessac tout ainsi qu'il a payé pour les aultres fenestres que sont faictes en sa maison du cousté du jardin, estans faicte de ceste sorte, sauf et reservé audit Bessac que si ledit sieur y faisoit fere plus davantage ledit sieur sera tenu payer le surplus de l'œuvre audit Bessac. Car ainsi les parties l'ont accordé et promis fere tenir et acomplir et ledit Bessac continuer l'œuvre.

Et pource fere, ont obligé toutz et chacuns leurs biens, presens et a venir, et ledit Bessac sa personne aux rigueurs du seel maige de la ville, viguerie et senechaucee de Tholose et premier seel royal, pource estre pris, saisis et exploictéz. Etc. Et ladite personne dudit Bessac arrestee. Etc. Renonciation. Etc. Respectivement a toutes exceptions de droit et faict, etc. Et ainsi l'ont juré aux saintz evangiles nostre seigneur. Et illec mesme, ledit Bessac a confessé avoir receu dudit sieur de Molinier en deduction et pour commencement de la tailhe qu'il a cy dessus promis faire, sçavoir est deux escutz petits, desquelz a promis tenir compte audit sieur. Presens, maistre Blaise de Vernet, Ramond Favarel, habitans de Cordes, Florent de Ripere et Jehan Carnejac, procureurs en parlement. Et moy, Jehan Giraudat nothaire royal dudit Tholose.

Pièce n° 5

A.D. Haute-Garonne, 3 E 2256, f° 553, Pierre et Guillaume Carreri notaires.

Toulouse, le 20 mai 1555.

Achat de tuiles de Gaspard de Molinier, conseiller du roi.

Document inédit.

Achapt de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conseiller du roy nostre sire en la court de parlement de Tholose.

L'an 1555 et le 20^{eme} jour du mois de may en la cité de Tholose et maison de l'achapteur soubz nommé, estably en personne Jehan Guimbauld, teulier du port garaud de Tholose, habitant, lequel de son bon gré et franche volonté a vendu, cedé et transporté audit sieur de Molinier, presens, scavoir est la quantité de quinze miliers de tuile plane, bonne marchande et sufficente pour le pris et somme de six livres tournois le milier, montant le tout a la somme de nonante livres tournois. De laquelle somme a illec realement payé ledit de Molinier audit Guimbauld la somme de vingt-cinq livres tournois en monoye blanche, comptant en presence de moy notaire et tesmoings soubz nommés. De laquelle somme de vingt-cinq livres ledit Guimbauld s'est tenez pour content et en a quicté ledit de Molinier. Et icelle quantité de tuile a promis bailler et rendre a la maison dudit sieur de Molinier où il faict sa residence en Tholose aux despens dudit Guimbauld, scavoir est huit miliers entre cy et la feste de Saint Jehan-Baptiste prochain venent. Et les autres sept miliers restans entre cy et la feste de Magdaleine prochain venent. Et ledit sieur de Molinier sera tenu et a promis payer audit Guimbauld ce que monteront lesdits huit miliers de tuille après les avoir entierement receuz en ce prinse ladite somme de vingt-/f° 553v°/ cinq livres tournois. Et la somme restante desdites nonante livres après, de jour en jour, ainsi qu'il recepvra lesdits sept miliers de ladite tuile. Et ce, tout soubz expresse yppothèque et obligation de tous et chacuns

leurs biens, meubles et immeubles, presens et advenir, lesquelz ont soubmis et obligés respectivement a tous les rigueurs des cours temporelles de seel royal, maige de la senechausee, viguerie de Tholose et autres cours et seelz royaulx par lesquelles ont voulu estre contraintz par prinse, saysiment, vente et alienation de leursdits biens. Et ledit Guimbauld a baillé ladite tuile au lieu et termes susdits prinse et arrestation de sa propre personne et autres voyes deuez et raisonnables. Et soubz toute renonciation et exception de droict et de fait a ce necessaire. Et ainsi l'ont juré sur les quatre evangilles notre seigneur manuellement touchéz. Et de ce dessus ont requis instrument estre receu par moy notaire soubzsigné.

En presence de maistres Bernard de Saint-Pierre, prebtre et chanoine de Barran, et Jehan Bajon, bachelier en droictz, et Jehan Molieres, maçon de Tholose, habitans, tesmoings a ce appellée. Et de moy.

Pièce n° 6

A.D.Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 42v°, Jean Giraudat notaire.

Toulouse, le 4 mai 1551.

Louage d'une cour appartenant à Jeanne, Marguerite et Pierre Valismale, héritiers de feu Pierre Valismale, couturier, au bénéfice de Gaspard de Molinier.

Document inédit.

Louage de peirier de Valismale.

L'an et jour que dessus en Tholose, regnant Henry etc. En presence de moy nothaire royal et tesmoingtz cy soubz nommez, constituéz Jehanne et Margarite Valismale et Pierre Valismale, seurs et frere, enfans et heretiers de feu Pierre Valismale, maistre couturier de Tholose sa vie durant. Lesquelz de leur bon gré ont loué et par maniere de louage /f° 43/ ont bailhé a monsieur maistre Gaspard Molinier, conselier du roy nostre sire au parlement de Tholose, scavoit est trois canes franchises de long et deux canes et trois pams de largeur du peyrier que lesdits Valismale ont en leur maison, avec l'entree par la porte du canton qu'est devers la maison de monsieur Arnauld de Saint-Pierre, confront avec ledit canton de midi et des aultres pars avec lesdits Valismale. Et ce pour servir d'estable audit sieur Molinier pour le terme de deux ans, comptant du jour et date du present instrument, a la charge que ledit sieur face le bastiment a une tuile ou demie. Et finis lesdits deux ans en pourra recouvrer ce qu'il aura employé audit bastiment, sauf et reservé que si lesdits heretiers heretiers (*sic*) le veulent le pourront retenir en poyant au dire des experts. Et pour ledit louage, ledit sieur Molinier a promis payer ausdits heretiers cinq francz pour chaune annee, de laquelle somme et pour la premiere annee, illec en ma presence et des tesmoingtz, a payé ausdits Valismale cinq francz tournois en deux escutz d'or sol et deux realz et a promis payer les cinq francz pour la seconde annee et demye annee d'icelle seconde annee. Et desdits cinq francz tournois receuz ont quieté ledict sieur Molinier et ont promis le fere jouir dudit peirier comme dict est. Et pource fere ont obligé toutz et chacuns leurs biens et speciallement ledit peyrier aux rigueurs du seel mage de la ville, viguerie et seneschaucee de Tholose et chacun d'iceulx pour ce estre pris, saisis et exploictéz.

Presens, maistre Loys Alby, nothaire de Chassiers en Viverois, Jehan Barbier, massons, et Ramond Terme et moy, Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Bibliographie

AHLSSELL DE TOULZA, PEYRUSSE, TOLLON 1998 : Guy AHLSELL DE TOULZA, Louis PEYRUSSE et Bruno TOLLON, *Hôtels et demeures de Toulouse et du Midi toulousain*, Drémil Lafage, Daniel Briand, 1998.

ALBERTI 1550 : Leon Battista ALBERTI, *L'architettura di Leon Batista Alberti...*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1550.

ALBERTI 1553 : Leon Battista ALBERTI, *L'architecture et art de bien bastir...* [traduit par Jean Martin], Paris, Jacques Kerver, 1553.

ALCIAT 1549 : André ALCIAT, *Emblèmes d'Alciat...* [traduit par Barthélemy Aneau], Lyon, Guillaume Rouille ; Macé Bonhomme, 1549.

ALCIAT 1550 : André ALCIAT, *Emblemata d'A. Alciati...*, Lyon, Guillaume Rouillé ; Macé Bonhomme, 1550.

ANDROUET DU CERCEAU 1546-1549 : Jacques ANDROUET DU CERCEAU, *Termes et Caryatides*, 1546-1549.

BERTIN, GARDET 1556-1559 : Dominique BERTIN et Jean GARDET, *Epitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556-1559.

BESSIS 2014 : Geneviève BESSIS, *Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance*, Toulouse, Amis des archives de la Haute-Garonne, 2014.

BESSIS 2015 : Geneviève BESSIS, « Deux philosophes néo-stoïciens : Jean de Coras et Mathieu de Chalvet », dans *L'Auta*, n° 70, décembre 2015, p. 424-430.

BOUDON-MACHUEL, JULIEN 2015 : Marion BOUDON-MACHUEL et Pascal JULIEN, « Autour de Jean Goujon : ambitions et inflexions de la sculpture française, royale et provinciale », dans Lorenz E. Baumer, Frédéric Elsig et Sabine Frommel (dir.), *Les années 1540 : regards croisés sur les arts et les lettres* [actes de colloque, Genève, Centre Médical Universitaire, 11-12 avril 2011], Berne, Peter Lang, 2015, p. 214-216.

BOYSSON 1913 : Richard DE BOYSSON, *Un humaniste toulousain : Jehan de Boysson (1505-1559)*, Paris, A. Picard, 1913.

BRUNET 2006 : Serge BRUNET, « De l'Espagnol dedans le ventre ! ». *Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589)*, Paris, Champion, 2006.

CABAU 2006 : Patrice CABAU, « Portail de l'hôtel de Molinier, au n° 22 rue de la Dalbade : "SVSTINE ET ABSTINE" », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVI, 2006, p. 230-232.

CAZALS 2003 : Géraldine CAZALS, *Guillaume de La Perrière, 1499-1554 : un humaniste à l'étude du politique*, thèse de doctorat d'histoire du droit, Toulouse I-Capitole, 2003.

CHALANDE 1922 a : Jules CHALANDE, « L'hôtel Molinier », dans *Le Journal de Toulouse*, 25 juin 1922.

CHALANDE 1922 b : Jules CHALANDE, « Les cheminées monumentales du Vieux-Toulouse », dans *Le Journal de Toulouse*, 2 Juillet 1922.

CHALANDE 1982 : Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse : monuments, institutions, habitants* [réimpression des éditions de Toulouse 1919, 1927 et 1929], Marseille, Laffitte reprints, 1982.

CHATENET 1987 : Monique CHATENET, *Le château de Madrid au bois de Boulogne : sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, Paris, Picard, 1987.

CORAS 1558 : Jean DE CORAS, *Altercacion en forme de dialogue, de l'empereur Adrian, & du philosophe Épictète...*, Toulouse, chez Antoine André libraire [de l'imprimerie de Guyon Boudeville], 1558.

CORAS 1596 : Jean DE CORAS, *Petit discours des parties et office d'un bon et entier juge...*, Lyon, Barthélemy Vincent, 1596.

CORROZET 1540 : Gilles CORROZET, *Hecatographie*, Paris, Denis Janot, 1540.

DAUBRESSE 2005 : Sylvie DAUBRESSE, *Le Parlement de Paris ou la voix de la raison (1559-1589)* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire moderne, Paris-Sorbonne, 2000], Genève, Droz, 2005.

DE L'ORME 1567-1568 : Philibert DE L'ORME, *Le premier tome de l'architecture*, Paris, Frédéric Morel, 1567-1568.

DEBUICHE 2012 : Colin DEBUICHE, « Un édifice toulousain de la Renaissance entre France et Espagne : l'hôtel de Bernuy », dans Julien Lugand (dir.), *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV^e-fin XIX^e siècles)*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2012, p. 35-54.

DEBUICHE 2016 : Colin DEBUICHE, *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse d'histoire de l'art moderne, Université Toulouse-Jean Jaurès, soutenue le 12 décembre 2016.

DEBUICHE 2018 a : Colin DEBUICHE, « Savants en architecture (1520-1560) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars - 24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 171-179.

DEBUICHE 2018 b : Colin DEBUICHE, « Une féconde architecture des temps de guerre (1560-1509) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars - 24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 237-242.

DESWARTE-ROSA, RÉGNIER-ROUX 2010 : Sylvie DESWARTE-ROSA, Daniel RÉGNIER-ROUX (éd.), *Le recueil de Lyon. Jacques I^{er} Androuet du Cerceau et son entourage...* [manuscrit MS 6246, Bibliothèque municipale de Lyon], Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010.

DOUAIS 1896 : Célestin DOUAIS, « Statut municipal inédit des parcheminiers de Toulouse. 10 février 1329 (n. st.) », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, t. VIII, 1896, p. 126-152.

DOUAIS 1902 : Célestin DOUAIS, « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV^e au XVIII^e siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV, 1902, p. 631-649.

DOUAIS 1903 : Célestin DOUAIS, « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV^e au XVIII^e siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIII, 1901, p. 176-188.

DU BELLAY 1549 : Joachim DU BELLAY, *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, Paris, Arnoul l'Angelier, 1549.

DU MÈGE 1828 : Alexandre DU MÈGE, *Statistique générale des départemens pyrénéens, ou des provinces de Guienne et de Languedoc*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1828.

DU MÈGE 1832-1833 : Alexandre DU MÈGE, « Notice sur une maison du XVI^e siècle », dans *M.S.A.M.F.*, t. I, 1832-1833, p. 351-369.

GEONGET 2006 : Stéphan GEONGET, « L'humanisme littéraire de Jean de Coras : un juriste lecteur de Budé et Rabelais », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 271-287.

GIMET 1876 : François GIMET, *Nouveau guide de l'étranger à Toulouse* [1^{ère} édition, Toulouse, F. GIMET, 1857], Toulouse, F. GIMET, 1876.

GOYET 2015 : Francis GOYET, « D'Hercule à Gargantua : l'ambivalence des géants », dans *La Réserve* [en ligne, mis en ligne le 17/11/2015, consulté le 14/01/2016. Disponible à l'adresse : <http://ouvroir-litt-arts.u-grenoble3.fr/revues/reserve/234-d-hercule-a-gargantua-l-ambivalence-des-geants>].

HALÉVY 2011 : Olivier HALÉVY, « À travers Champ fleury. Norme typographique et imagination visuelle », dans Stéphanie Deporuw, Olivier Halévy, Magali Vène (dir.), *Geoffroy Tory : imprimeur de François I^{er}, graphiste avant la lettre* [exposition, Écouen, Musée national de la Renaissance, château d'Écouen, 6 avril-4 Juillet 2011, organisée en collaboration avec la B.N.F.], Paris, R.M.N.-Grand Palais, 2011, p. 70-105.

HALLOWELL 1966 : Robert Edward HALLOWELL, « L'Hercule Gallique : expression et image politique », dans Roland Antonioli (dir.), *Lumières de la Pléiade*, Paris, J. Vrin, 1966, p. 243-253.

JOANNE 1858 : Adolphe JOANNE, *De Bordeaux à Toulouse, à Cette et à Perpignan : itinéraire historique et descriptif...*, Paris, L. Hachette, 1858.

JOUVIN DE ROCHEFORT 1680 : Albert JOUVIN DE ROCHEFORT, *Plan de Tolose divisé en huit capitoulats*, Paris, Chez de Fer, 1680.

JULIEN 2006 : Pascal JULIEN, *Marbres de carrières en palais : du Midi à Versailles, du sang des dieux à la gloire des rois, XVI^e-XVIII^e siècle*, Manosque, le Bec en l'air, 2006.

JULIEN 2009 a : Pascal JULIEN, « Antoine Noguier », dans Marielle Mouranche (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines* [catalogue de l'exposition présentée à la bibliothèque universitaire centrale de l'U.T.M., 16 novembre-17 décembre 2009], Toulouse, Université de Toulouse-Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 86-87.

JULIEN 2009 b : Pascal JULIEN, « L'ordre caryatide, emblème de l'architecture toulousaine, XVI^e-XIX^e siècles », dans Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier et Bernadette Suau (dir.), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine* [actes du 58^e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, U.T.M., 14-16 juin 2007], Toulouse, FRAMESPA-U.M.R. 5136, 2009, vol. 2, p. 665-676.

JULIEN 2011 : Pascal JULIEN, « La sculpture toulousaine de la Renaissance : des ateliers itinérants au foyer rayonnant », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches* [actes de colloque international, Paris, I.N.H.A., Troyes, Conseil général de l'Aube, 1-3 octobre 2009], Marseille, le Bec en l'air éd., Paris, I.N.H.A., 2011, p. 62-79.

JULIEN 2014 : Pascal JULIEN, « Termes, atlantes et caryatides : corps et décors d'une architecture discursive, XVI^e-XVIII^e siècles », dans Ralph Dekoninck, Caroline Heering, Pierre-Yves Kairis *et alii* (dir.), *Questions d'ornements* [actes du colloque international, Namur, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 4-5 décembre 2009 ; Louvain, Université catholique, 4-5 février 2011 ; Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, 16-17 février 2012], Turnhout, Brepols, 2014, p. 121-135.

JULIEN 2016 : Pascal Julien, « Marbres couronnés : couleurs de Versailles et carrières du royaume », dans Pascal Julien (dir.), *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [actes du colloque *Marbres de rois*, château de Versailles, 22-24 mai 2003, mis en ligne le 04/02/2016, consulté le 14/02/2016. Disponible à l'adresse : <http://crcv.revues.org/13622>].

JULIEN 2018 a : Pascal JULIEN, « L'hôtel de Molinier, architecture en majesté de la Renaissance toulousaine », dans *Merveilleusement entendu en architecture : mélanges en l'honneur de Claude Mignot*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018, à paraître.

JULIEN 2018 b : Pascal JULIEN (dir.), *Toulouse Renaissance*, catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018, Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018.

KRYNEN 2006 : Jacques KRYNEN, « “Senatores tolosani” la signification d'une métaphore », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 43-57.

LA PERRIÈRE 1536 : Guillaume DE LA PERRIÈRE, *Le Theatre des bons engins...*, Lyon, Denis de Harsy, 1536.

LA PERRIÈRE 1545 : Guillaume DE LA PERRIÈRE, *Le Theatre des bons engins...*, Lyon, Jean de Tournes, 1545.

LABACCO 1552 : Antonio LABACCO, *Libro appartenente a l'architettura*, Rome, s. n., 1552.

LAURENS 2005 : Pierre LAURENS, « L'invention de l'emblème par André Alciat et le modèle épigraphique : le point sur une recherche », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2005, vol. 149, n° 2, p. 883-910.

LE POIS 1579 : Antoine LE POIS, *Discours sur les medalles et graveures antiques, principalement Romaines...*, Paris, Mamert Patisson, 1579.

LECOINTE 2005 : Jean LECOINTE, « Éthos stoïque et morale stoïcienne : stoïcisme et rhétorique évangélique de la consolation dans le “De contemptu rerum fortuitarum” de Guillaume Budé (1520) », dans *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance* [actes du XXIII^e colloque, 10 mars 2005, Université de Paris-Sorbonne, organisé par le Centre V. L. Saulnier], Paris, éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure, 2006, p. 35-58.

LEPAPE 2015 : Séverine LEPAPE, « Allégorie de François I^{er} en divinités antiques », dans Bruno Petey-Girard et Magali Vène (dir.), *François I^{er} : pouvoir et image* [catalogue d'exposition, Paris, B.N.F., site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015], Paris, B.N.F., 2015.

MALAFOSSE 1891 : Joseph DE MALAFOSSE, « Recherches sur l'architecture à Toulouse à l'époque de la Renaissance », dans *Revue des Pyrénées*, t. III, 1891, p. 434-452.

MARTIN 1549 : Jean MARTIN, *C'est l'ordre qui a este tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que [...] Henri deuxième [...] a faite [...] en sa bonne ville et cité de Paris...*, Paris, Jean Dallier, 1549.

MESPLÉ 1948 : Paul MESPLÉ, *Vieux hôtels de Toulouse*, Toulouse, éd. du Pays d'Oc, 1948.

MESURET 1960 : Robert MESURET, *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris, éd. de Minuit, 1960.

MUNOZ 2011 : Sarah MUNOZ, « Architecture et figure sculptée dans la première moitié du XVI^e siècle : les têtes en médaillon dans les monuments toulousains », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle. Études et recherches*, Marseille, le Bec en l'air éd. - Paris, I.N.H.A., 2011, p. 81-91.

MUNOZ 2014 : Sarah MUNOZ, « Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVI^e siècle », dans Ralph Dekoninck, Caroline Heering, Pierre-Yves Kairis *et alii* (dir.), *Questions d'ornements* [actes du colloque international, Namur, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 4-5 décembre 2009 ; Louvain, Université catholique, 4-5 février 2011 ; Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, 16-17 février 2012], Turnhout, Brepols, 2014 p. 302-313.

NAVELLE 1995 : André NAVELLE, *Familles nobles et notables du Midi toulousain aux XV^e et XVI^e siècles : généalogie de 700 familles présentes dans la région de Toulouse avant 1550*, Fenouillet, Recherches historiques du Midi, 1995.

NOGUIER 1556 : Antoine NOGUIER, *Histoire tolosaine*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556.

PAPILLAULT 1996 : Rémi PAPILLAULT, *Les hôtels particuliers du XVI^e siècle à Toulouse*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1996.

PAUWELS 2001 : Yves PAUWELS, « Propagande architecturale et rhétorique du sublime : Serlio et les “joyeuses entrées” de 1549 », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. CXXXVII, 2001, p. 221-236.

PAUWELS 2002 : Yves PAUWELS, *L'Architecture au temps de la Pléiade*, Paris, Gérard Monfort, 2002.

PAUWELS 2008 : Yves PAUWELS, « Du Louvre de Lescot au Louvre de Bernin : architecture et éloquence entre Renaissance et Grand Siècle », dans Christian Mouchel et Colette Nativel (dir.), *République des lettres, République des arts : mélanges offerts à Marc Fumaroli*, Genève, Droz, 2008.

PAUWELS 2013 : Yves PAUWELS, *L'architecture et le livre en France à la Renaissance : « Une magnifique décadence » ?*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

PETRIS 2002 : Loris PETRIS, *La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1560)*, Genève, Droz, 2002.

PETRIS 2006 : Loris PETRIS, « Foi, éthique et politique dans *Les Quatrains* de Pibrac », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 528-531.

PEYRUSSE, TOLLON 2002 : Louis PEYRUSSE et Bruno TOLLON (dir.), *L'Hôtel d'Assézat*, Toulouse, association des Amis de l'hôtel d'Assézat, 2002.

RIGOLOTT 1982 : François RIGOLOTT, *Le Texte de la Renaissance : des rhétoriciens à Montaigne*, Genève, Droz, 1982.

RYFF 1548 : Walther Hermann RYFF, *Vitruvius Teutsch...*, Nuremberg, J. Petreius, 1548.

SCAILLIÉREZ 2013 : Cécile SCAILLIÉREZ, « Jean Cousin Père peintre et enlumineur », dans Cécile Scailliérez (dir.), *Jean Cousin, père et fils : une famille de peintres au XVI^e siècle* [actes des journées d'études, Paris, Louvre, I.N.H.A., 15-16 novembre 2011 ; catalogue d'exposition, Paris, Louvre, Département des arts graphiques, 17 octobre 2013 - 13 janvier 2014], Paris, Somogy ; Louvre, 2013, p. 52-81.

SERLIO 1537 : Sebastiano SERLIO, *Regole generali di architettura...*, Venise, Francesco Marcolini, 1537.

SERLIO 1542 : Sebastiano SERLIO, *Reigles generales de l'architecture* [traduit par Pieter Coecke], Anvers, Pieter Coecke, 1542.

SERLIO 1551 : Sebastiano SERLIO, *Livre extraordinaire...*, Lyon, Jean de Tournes, 1551.

The Illustrated Bartsch 1978 : *The Illustrated Bartsch, the Works of Marcantonio Raimondi and of his School*, vol. 26, New York, Abaris Books, 1978.

TOLLON 2002 : Bruno TOLLON, « Hôtels de Toulouse », dans *Congrès archéologique de France. Toulousain et Comminges*, Paris, S.F.A., 2002, p. 303-318.

TOLLON 2011 : Bruno TOLLON, « La chronologie de la Renaissance toulousaine : quelques remarques », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXI, 2011, p. 181-196.

TOLLON 2013 : Bruno TOLLON, « Une cheminée à la gloire du roi », dans *Midi-Pyrénées patrimoine*, n° 36, 2013, p. 87-88.

TOLLON 2014 : Bruno TOLLON, « Charles IX et Toulouse, images et emblèmes », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXIV, 2014, p. 139-152.

TORY 1529 : Geoffroy TORY, *Champ fleury...*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles de Goumont, 1529.

VADIAN 1522 : Joachim VADIAN, *Pomponii melae de orbis situ libri tres...*, Basileae, Andream Cratandrum, 1522.